



Conseil économique et social

Distr. : Générale
4 mars 2011

Français
Original : Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-septième session

Bangkok, 19-25 mai 2011

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives à la gestion : **Projet de programme de travail pour la période biennale 2012-2013**

Projet de programme de travail pour la période biennale 2012-2013

Note du secrétariat

Résumé

Le projet de programme de travail de la CESAP pour 2012-2013 est soumis à la Commission pour examen et adoption.

Ce document comporte cinq sections: a) orientation générale; b) cadres et stratégies de résultats des sous-programmes; c) produits proposés par sous-programme; d) texte portant autorisation; et e) observations et recommandations des membres du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission (CCRP) sur le projet de programme de travail de la CESAP pour la période biennale 2012-2013.

Les sections a), b) et d) proviennent du cadre stratégique pour la période 2012-2013, qui a été approuvé par la Commission à sa soixante-sixième session en mai 2010 et par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/244 de décembre 2010 relative à la planification des programmes. La section c) contient l'énoncé des produits proposés, qui sont conçus pour permettre à la CESAP d'obtenir les résultats planifiés, tels que présentés dans le cadre stratégique.

Le projet de programme de travail pour 2012-2013 a été élaboré en tenant compte des enseignements tirés de la mise en œuvre des précédents programmes de travail, ainsi que des résultats d'une série d'évaluations externes. En établissant le présent document, tout a été fait pour refléter les priorités des États membres, assurer un meilleur équilibre dans les activités normatives, analytiques et opérationnelles du secrétariat et faire fond sur les avantages comparatifs de la CESAP, y compris son orientation multidisciplinaire.

Avant la soumission du présent document à la Commission, le Comité du développement social, le Comité des transports, le Comité des technologies de l'information et de la communication et le Comité de statistique ont donné des directives sur l'orientation des activités futures relevant des sous-programmes de leur compétence, qui ont servi de base à l'élaboration des produits. Le CCRP a examiné le projet de programme de travail lors de la retraite qu'il a tenue les 9 et 10 février 2011, ainsi qu'à sa 336^e session le 24 mars 2011, et a présenté les recommandations qui figurent en annexe.

La Commission est invitée à donner ses directives sur le projet de programme de travail et sur les recommandations des membres du CCRP.

Table des matières

	<i>Page</i>
Orientation générale	2
Projet de programme de travail pour la période biennale 2012-2013	4
Direction exécutive et administration.....	4
Sous-programme 1. Politiques macroéconomiques et développement inclusif	8
Sous-programme 2. Commerce et investissement	14
Sous-programme 3. Transports	20
Sous-programme 4. Environnement et développement	25
Sous-programme 5. Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe	28
Sous-programme 6. Développement social.....	35
Sous-programme 7. Statistiques.....	40
Sous-programme 8. Activités sous-régionales de développement.....	46
Textes portant autorisation	56
 Annexe	
Recommandations des membres du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission (CCRP) sur le projet de programme de travail de la CESAP pour la période biennale 2012-2013	72

Orientation générale

1. Le mandat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), qui est issu des résolutions du Conseil économique et social 37 (IV) et 414 (XIII) portant création de la Commission, est axé sur la promotion de la coopération régionale pour un développement économique et social inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique – région dynamique caractérisée par une richesse, une diversité et un renouvellement croissants, mais également confrontée à la pauvreté persistante, à la dégradation de l'environnement, à l'inégalité et à l'insécurité. Le rôle de la Commission a été précisé ultérieurement dans diverses résolutions de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et de la Commission elle-même. Récemment, par sa résolution 64/1 sur la restructuration de l'appareil de conférence, la Commission a encore précisé l'orientation de son mécanisme intergouvernemental afin de traiter plus efficacement les grands problèmes associés à la réalisation d'un développement économique et social inclusif et durable dans la région de l'Asie et du Pacifique.

2. Avec ses 4,1 milliards d'habitants, soit plus de 60 % de la population mondiale, la région de l'Asie et du Pacifique s'est distinguée comme étant la région du monde dont la croissance a été la plus rapide. Au cours des décennies, elle a fait de remarquables progrès sur un certain nombre de fronts: échanges commerciaux dynamiques et croissance économique induite par l'investissement, percées soutenues en matière de réduction de la pauvreté et essor technologique. Toutefois, les séquelles de la crise financière, venant peu

après les crises alimentaire et énergétique, ont laissé de nombreux pays en proie à une insécurité économique qui menace le développement et le progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. De plus, les vulnérabilités et les inégalités sociales s'accroissent, tant au sein des pays qu'entre eux, exacerbées par les changements rapides qui interviennent dans les structures d'appui à la famille, par le vieillissement de la population, l'urbanisation et la migration. Si la région est sur la voie du redressement économique, l'expérience acquise lors des crises précédentes semble indiquer que le redressement social exigera, lui, plus de temps.

3. Des insécurités économiques, sociales et environnementales se font jour simultanément et, sous l'effet de leur convergence, se renforcent mutuellement. La façon dont la région fera face à ces difficultés déterminera la nature, la rapidité et la durabilité de son développement pendant des décennies.

4. Compte tenu de l'évolution de la situation en Asie et dans le Pacifique, la CESAP proposera aux États membres une solide analyse stratégique, des options politiques et des activités de coopération technique conçues pour les aider à faire face aux grands problèmes de développement et à appliquer des solutions novatrices pour la prospérité économique, le progrès social et la viabilité de l'environnement dans l'ensemble de la région. Parallèlement, par l'intermédiaire de son appareil de conférence, la CESAP aidera les États membres à se concerter pour mieux faire entendre la voix collective de la région sur les questions de portée mondiale en renforçant leurs capacités à dialoguer, négocier et définir des programmes de développement à l'heure de la mondialisation. Un élément clef de cette stratégie consistera à promouvoir la connectivité intrarégionale.

5. La CESAP continuera de poursuivre les grands objectifs communs à toutes les commissions régionales, à savoir: a) œuvrer pour l'intégration économique aux niveaux sous-régional et régional; b) promouvoir la réalisation dans la région des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement; et c) encourager un développement régional durable en aidant à combler l'écart entre les États membres et entre les sous-régions dans les domaines économique, social et environnemental, notamment au moyen du commerce et des transports. Pour atteindre ces objectifs, toutes les commissions régionales continueront à favoriser le dialogue multilatéral, le partage de connaissances et la constitution de réseaux et à collaborer pour promouvoir la coopération intrarégionale et interrégionale, tant entre elles qu'avec d'autres organisations concernées.

6. Dans cet esprit, la CESAP adoptera une démarche multisectorielle et multidisciplinaire plus équilibrée pour la prise de décisions et l'élaboration des programmes en matière de développement. Elle encouragera et aidera les États membres à établir un ensemble commun de critères, normes, conventions et approches de développement. Dans son rôle de conseil, la CESAP s'appuiera sur des analyses fondées sur l'observation factuelle mettant en évidence les différences et les disparités entre les pays et en leur sein, y compris entre les hommes et les femmes, la priorité étant donnée à la prise en compte des préoccupations des pays qui ont des besoins particuliers, en particulier les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

7. Le cadre stratégique proposé se compose d'un ensemble intégré de huit sous-programmes synergiques et complémentaires, qui sont liés aux

priorités des États membres. Les sous-programmes du cadre stratégique pour la période 2012-2013 traduisent: a) la continuité d'orientation des travaux de la CESAP par rapport à la période 2010-2011, eu égard aux dispositions de la résolution 64/1 de la Commission; b) l'engagement de la CESAP en faveur des activités de développement de l'Organisation; et c) les efforts constamment déployés par le secrétariat pour améliorer l'efficacité institutionnelle et la qualité de l'action de développement.

8. Outre l'objectif général de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, les sous-programmes seront conçus pour permettre d'obtenir les résultats suivants en matière de développement : a) les gouvernements des États membres seront dotés de politiques de développement plus efficaces, plus inclusives et plus viables pour envisager le développement dans une perspective multidisciplinaire, de manière à réduire les écarts de développement et à accroître la résilience; b) les processus mondiaux refléteront davantage le point de vue de la région, lequel sera présenté de manière plus vigoureuse et plus coordonnée, et les pays bénéficieront d'un appui pour s'acquitter de leurs engagements internationaux; et c) des mécanismes de coopération régionale et des cadres institutionnels seront en place pour promouvoir l'intégration régionale et le développement inclusif.

9. La promotion de la coopération régionale et sous-régionale, notamment la coopération Sud-Sud, constitue un élément essentiel de la stratégie du programme de travail de la CESAP. Les bureaux sous-régionaux créés pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale, et l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, et le bureau pour la sous-région du Pacifique une fois renforcé, doivent apporter une assistance technique mieux ciblée et plus soutenue permettant de répondre aux priorités des États membres dans leurs sous-régions respectives d'une manière plus équilibrée.

10. Les partenariats avec les entités multilatérales et organisations sous-régionales continueront d'être renforcés afin d'assurer la prise en compte des préoccupations de la région dans une optique inclusive et cohérente et d'éviter les doubles emplois, tout en exploitant les atouts et les avantages comparatifs de la CESAP ainsi que les complémentarités avec ses partenaires.

11. D'une manière générale, la CESAP exploitera ses capacités multidisciplinaires, sa présence régionale et sous-régionale renforcée, le vaste réseau qu'elle a mis en place avec les organisations sous-régionales, régionales et internationales compétentes, et son statut d'antenne régionale de l'ONU pour montrer la voie à suivre et apporter des solutions aux problèmes critiques de développement régional et mondial du XXI^e siècle.

Projet de programme de travail pour la période biennale 2012-2013

Direction exécutive et administration

Stratégie

12. La composante Direction exécutive et administration comprend le Cabinet de la Secrétaire exécutive et l'Unité de promotion et de communication stratégique.

13. Le Cabinet de la Secrétaire exécutive fixe les orientations générales et assure l'administration du secrétariat de la CESAP, de sorte que celui-ci fournisse aux États membres de solides analyses stratégiques, des propositions de solutions et des activités de renforcement des capacités pour les aider à faire face aux grands problèmes de développement et à appliquer des solutions novatrices propres à favoriser la prospérité économique, le progrès social et la durabilité environnementale dans l'ensemble de la région.

14. Le Cabinet donne les orientations et les directives qui sont nécessaires pour coordonner l'exécution du programme de travail de la CESAP, dont les priorités continueront d'être le soutien de la croissance dans le monde de l'après-crise, l'accélération des efforts pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et la réduction des écarts de développement tout en préservant l'environnement.

15. L'Unité de promotion et de communication stratégique favorisera l'exécution du programme de travail de la CESAP en se faisant l'écho, par toutes les formes de médias, des travaux analytiques et normatifs de la Commission et de ses activités de renforcement des capacités, ainsi qu'en la faisant mieux connaître en tant que première plateforme régionale au service du développement inclusif et durable.

Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation: Veiller à l'exécution intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation dans la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières de la CESAP

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Le programme de travail est géré efficacement	a) i) Exécution des produits dans les délais fixés. Mesure des résultats : 2008-2009: 91 % des produits exécutés dans les délais. Estimation pour 2010-2011: 92 % des produits exécutés dans les délais. Valeur cible pour 2012-2013: 93 % des produits exécutés dans les délais. ii) Utilisation efficace et effective des ressources Mesure des résultats : 2008-2009: 100 % du budget exécuté. Estimation pour 2010-2011: 100 % du budget exécuté. Valeur cible pour 2012-2013: 100 % du budget exécuté.

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport sur la gestion, la planification et l'exécution du programme (2012, 2013) (2);
 - ii) Assistance aux représentants et rapporteurs: service des réunions du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission (CCRP) (2012, 2013) (2).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Recrutement et affectation du personnel en temps voulu	b) Réduction du nombre moyen de jours pendant lesquels un poste d'administrateur reste vacant Mesure des résultats : 2008-2009: 160 jours. Estimation pour 2010-2011: 150 jours. Valeur cible pour 2012-2013: 150 jours.

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
c) Meilleure représentation géographique et meilleur équilibre hommes-femmes parmi le personnel	c) i) Augmentation du pourcentage des recrutements de nationaux d'États membres non représentés ou sous-représentés Mesure des résultats : 2008-2009: 14,3 %. Estimation pour 2010-2011: 35 %. Valeur cible pour 2012-2013: 20 %. ii) Augmentation du pourcentage des femmes nommées pour un an ou plus à des postes de la catégorie des administrateurs ou supérieure Mesure des résultats : 2008-2009: 30 %. Estimation pour 2010-2011: 40 %. Valeur cible pour 2012-2013: 40 %.

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
d) Identification des problèmes émergents devant être portés à l'attention des États membres	d) Augmentation du nombre de recommandations faites par les organes intergouvernementaux au sujet des problèmes émergents recensés par la CESAP Mesure des résultats : 2008-2009: 50 recommandations. Estimation pour 2010-2011: 52 recommandations. Valeur cible pour 2012-2013: 50 recommandations.

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Service fonctionnel de réunions: réunions de la Commission (14 en 2012, 14 en 2013) (28);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport annuel de la Commission (2012, 2013) (2); études sur les thèmes examinés à la session annuelle de la Commission (2012, 2013) (2);

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
e) Amélioration de la cohérence des politiques pour la gestion des activités de développement économique et social de l'ONU	e) Augmentation du nombre de produits attendus qui sont exécutés sous l'égide du Mécanisme de coordination régionale des Nations Unies en Asie et dans le Pacifique ou l'un de ses groupes de travail

Mesure des résultats :

2008-2009: 8 produits attendus exécutés.

Estimation pour 2010-2011: 120 produits attendus exécutés.

Valeur cible pour 2012-2013: 20 produits attendus exécutés.

Produits :

a) Autres activités de fond (budget ordinaire):

- i) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: organisation des réunions du Mécanisme de coordination régionale des Nations Unies en Asie et dans le Pacifique (2).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
f) Meilleure diffusion des travaux analytiques et normatifs de la CESAP et de ses activités de renforcement des capacités, et meilleure connaissance de la CESAP en tant que première plateforme régionale au service du développement inclusif et durable.	f) i) Augmentation du nombre de mentions des activités et politiques de la CESAP dans les grands organes de presse de l'Asie et du Pacifique

Mesure des résultats :

2008-2009: sans objet.

Estimation pour 2010-2011: 120 mentions dans les médias.

Valeur cible pour 2012-2013: 132 mentions dans les médias.

- ii) Meilleure connaissance et reconnaissance de la CESAP en tant que première plateforme régionale au service du développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique parmi les publics cibles

Mesure des résultats :

2008-2009: sans objet.

Estimation pour 2010-2011: à déterminer par une étude à réaliser fin 2011.

Valeur cible pour 2012-2013: augmentation de 10%.

Produits :

a) Autres activités de fond (budget ordinaire):

- i) Expositions, visites guidées, conférences: activités d'information publique sur l'action de la CESAP et de l'ONU (2);
- ii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: matériels d'information et supports promotionnels sur les questions prioritaires pour la CESAP et pour l'ONU (2);
- iii) Communiqués de presse et conférences de presse: organisation de conférences de presse, réunions de presse et entretiens (2); communiqués de presse et articles de libre opinion diffusés par la CESAP sur ses travaux et activités, ainsi qu'au nom du Siège de l'ONU ou d'autres organismes des Nations Unies (2);
- iv) Manifestations spéciales: organisation de la Journée annuelle des Nations Unies et d'autres manifestations de ce type (2);
- v) Documentation technique: production et mise à jour du contenu des pages Web de la CESAP (2);

- vi) Ressources audiovisuelles: production de programmes audiovisuels/multimédias et de matériels didactiques sur la CESAP (2).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
g) Meilleur respect des délais dans la présentation de la documentation	g) Augmentation du pourcentage de documentation de présession présentée dans les délais requis Mesure des résultats : 2008-2009: 56%. Estimation pour 2010-2011: 50%. Valeur cible pour 2012-2013: 60%.

Facteurs externes

16. La composante Direction exécutive et administration devrait parvenir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements et les autres partenaires de la Commission à l'échelon national continuent d'accorder la priorité requise à la collaboration régionale sur les questions de développement économique et social; b) les organismes des Nations Unies restent déterminés à renforcer la cohérence des orientations à l'échelle du système et consacrent à cette tâche les ressources voulues; et c) la communauté internationale se montre sensible aux besoins et aux préoccupations des pays membres de la CESAP et leur apporte son soutien, conformément aux directives établies par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social ainsi qu'aux objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Sous-programme 1

Politiques macroéconomiques et développement inclusif

Stratégie

17. La responsabilité de ce sous-programme incombera à la Division des politiques macroéconomiques et du développement, avec l'appui du Centre pour la réduction par l'agriculture durable (CERPEDECS). Au titre du sous-programme, le secrétariat sera chargé d'intégrer les besoins de développement des pays les moins avancés, des pays sans littoral et des petits États insulaires en développement dans les activités de la CESAP, notamment pour ce qui est de combattre la pauvreté, de supprimer les disparités et de favoriser une intégration plus poussée dans le processus régional de croissance économique. L'orientation stratégique du sous-programme découlera des objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement, du Document final de Doha sur le financement du développement, des contributions aux différents Sommets du G-20 et des documents finaux de ces réunions, du Document final de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, et des conclusions à venir de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, prévue en 2011, ainsi que des résolutions suivantes de la CESAP : 62/1, 63/4 et 64/6 (Réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAP), 64/7 (Financement de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 dans la région de la CESAP), 65/1 (Application du Document final de Bali pour faire face aux crises alimentaire, énergétique et financière) et la 65/4 (Renforcement du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique).

18. Plus particulièrement axé sur le renforcement de la capacité des pays à concevoir et à mettre en œuvre des politiques de développement inclusif et durable à l'appui des objectifs de développement convenus au niveau international, le sous-programme aura pour objectif de suivre les tendances et perspectives macroéconomiques en vue de réduire la pauvreté et les écarts de développement, de promouvoir le renforcement des capacités dans les pays ayant des besoins particuliers afin d'appuyer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, de favoriser le processus de reclassement des pays les moins avancés, de renforcer la coopération régionale pour relever les défis du développement à moyen et à long termes, et d'agir en faveur de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire dans la région afin de combattre la pauvreté parmi les populations démunies. Des efforts particuliers seront consentis en vue d'accroître l'intégration et la résilience de la région grâce à l'accélération de la croissance économique, de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement de manière à réduire les disparités économiques et sociales tant entre les pays qu'au niveau national, en tenant compte de la problématique hommes-femmes, d'aider la région à s'exprimer de façon coordonnée sur les divers processus mondiaux relatifs aux enjeux et défis du développement ainsi que sur les questions financières, y compris les résultats des Sommets du G-20, et de réfléchir à des moyens novateurs de renforcer la collaboration et de définir des synergies et des complémentarités régionales propres à favoriser l'agriculture durable et la sécurité alimentaire.

19. Un ensemble spécifique de modalités essentielles sera appliqué pour la mise en œuvre du programme de travail. La coopération régionale et la coopération Sud-Sud continueront d'être les principales modalités utilisées pour rapprocher les pays, et donneront lieu notamment à des concertations et à des activités de sensibilisation en vue de traiter les problèmes communs et de combler les écarts de développement, surtout dans les pays ayant des besoins particuliers. Le Mécanisme de coordination régionale des Nations Unies en Asie et dans le Pacifique sera mis au service d'une collaboration plus cohérente et plus efficace avec les autres organismes et institutions spécialisées des Nations Unies, afin de fournir aux États membres un ensemble commun de services.

Objectif de l'Organisation: Promouvoir un environnement de politique macroéconomique sain et renforcer la coopération économique régionale pour un développement inclusif et durable dans la région de l'Asie et du Pacifique, en particulier afin de réduire la pauvreté et d'atteindre les autres objectifs de développement convenus au niveau international, notamment dans les pays ayant des besoins particuliers.

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Meilleure compréhension de la part des décideurs et d'autres groupes cibles des enjeux macroéconomiques et des choix politiques propres à stimuler la croissance économique et à réduire la pauvreté ainsi que les écarts de développement	a) Dans les documents d'orientation, les ouvrages universitaires et les médias, augmentation du nombre de références aux publications et activités de la CESAP concernant les politiques macroéconomiques, les finances et le développement Mesure des résultats : 2008-2009: 500 articles et références. Estimation pour 2010-2011: 700 articles et références. Valeur cible pour 2012-2013: 800 articles et références.

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):

- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur les questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et le développement inclusif (2012, 2013) (2);
 - ii) Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2013) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif (2013) (1); rapport sur les grandes questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et le développement inclusif (2013) (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: examens critiques par les pairs de l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific* (Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique) (2012, 2013) (2).
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
- i) Publications périodiques: *Asia-Pacific Development Journal* (semestriel) (4); *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific* (Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique), y compris sa présentation officielle (2); *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific: Year-end Update* (Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique : actualisation de fin d'année) (2);
 - ii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: matériels d'information destinés au public sur les politiques socioéconomiques et leurs résultats en Asie et dans le Pacifique (y compris les documents de référence destinés à la presse, les notes de pays et les outils de présentation) (2);
 - iii) Documentation technique: notes d'orientation de la Division des politiques macroéconomiques et du développement, notamment celles concernant les politiques macroéconomiques et le développement inclusif (trois fois par an) (2);
 - iv) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: établissement des prévisions concernant les principaux pays de l'Asie et du Pacifique dans le cadre du projet LINK (2);
 - v) Contributions aux produits communs: contributions des régions aux rapports *World Economic Situation and Prospects* (Situation et perspectives de l'économie mondiale) et à leur présentation officielle (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Cours, séminaires et ateliers de formation: concertations au niveau national sur les politiques macroéconomiques inclusives en faveur des pauvres, les problèmes de mise en œuvre et le partage des meilleures pratiques (20 participants) (5 en 2012, 5 en 2013) (1); ateliers sous-régionaux consacrés aux recommandations de politique générale sur les grandes questions socioéconomiques traitées dans l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific* (Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique) (30 participants) (2 en 2012, 2 en 2013) (1).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Accroissement de la participation régionale aux forums mondiaux sur le développement et renforcement de la coopération économique et financière régionale pour tirer parti des synergies mutuellement bénéfiques qui contribuent à une croissance et à un développement inclusifs et durables	b) i) Augmentation du nombre de résolutions et de documents issus de réunions qui témoignent d'un accord sur la nécessité d'une coopération économique et financière régionale enrichissant le débat mondial sur le développement

Mesure des résultats :

2008-2009: sans objet

Estimation pour 2010-2011: à déterminer.

Valeur cible pour 2012-2013: 3 documents finals et résolutions

- ii) Multiplication des partenariats entre les États membres de la CESAP pour renforcer la coopération économique et financière régionale

Mesure des résultats :

2008-2009: sans objet

Estimation pour 2010-2011: à déterminer

Valeur cible pour 2012-2013: 2 partenariats

Produits :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):

i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:

- a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur les questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et le développement inclusif (2012, 2013) (2);

ii) Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif (CESAP):

- a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2013) (6);
- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif (2013) (1); rapports sur les grandes questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et le développement inclusif (2013) (1);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

i) Publications périodiques : *Asia-Pacific Development Journal* (semestriel) (4);

- a. Documentation technique: analyse des enjeux et défis de la coordination macroéconomique et de l'architecture financière régionale, en vue d'éviter de futures crises économiques et financières et promouvoir le développement inclusif et durable, notamment la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (1); série de documents de travail en ligne sur les politiques macroéconomiques et le développement inclusif (semestrielle) (2); document sur les politiques économiques pour promouvoir la croissance, réduire la pauvreté ainsi que les écarts de développement (1); analyse des enjeux et défis de la coordination macroéconomique et de l'architecture financière régionale, en vue d'éviter de futures crises économiques et financières et promouvoir le développement inclusif et durable, notamment la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (1);
- b. Service fonctionnel de réunions interinstitutions: Groupe de travail thématique du Mécanisme de coordination régionale sur la pauvreté et la faim (semestriel) (2) ;

c) Coopération technique (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):

i) Cours de formation, séminaires et ateliers: série de séminaires de la Division des politiques macroéconomiques et du développement sur les grandes questions sociales et économiques en Asie et dans le Pacifique (30 participants) (2 en 2012, 2 en 2013) (1);

- ii) Projets de terrain: renforcement de la capacité des responsables et des fonctionnaires de rang supérieur à formuler des politiques macroéconomiques coordonnées au niveau régional pour assurer une reprise rapide, atténuer les effets des crises futures et soutenir le développement inclusif et dynamique (1).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
c) Renforcement des capacités des États membres, notamment des pays ayant des besoins particuliers, pour qu'ils puissent formuler et mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et des politiques de développement en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement	c) Pourcentage accru des participants aux activités de la CESAP qui déclarent être mieux à même de formuler et de mettre en œuvre de vigoureuses politiques de développement économique, y compris les options et les stratégies recommandées par la CESAP dans la perspective des Objectifs du Millénaire pour le développement Mesure des résultats : 2008-2009 : 60 % de participants Estimation pour 2010-2011 : 70 % de participants Valeur cible pour 2012-2013: 80 % de participants

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport sur les questions concernant les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral (2013) (1); rapports sur les questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et le développement inclusif (2012, 2013) (2);
 - ii) Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif (CESAP) :
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2013) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif (2013) (1); rapports sur les grandes questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et le développement inclusif (2013) (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts sur l'examen régional du Programme d'action d'Almaty: partenariats conçus pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit (2012) (1); réunion d'experts sur les problèmes et défis que pose la promotion du développement inclusif et durable dans les pays de l'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers (2013) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Publications non périodiques: réduire les écarts de développement, y compris les écarts dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par les pays ayant des besoins particuliers (1);
 - ii) Documentation technique: documents sur les principaux problèmes et questions liés à la réduction des écarts de développement et des déficits dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par les pays de l'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers, notamment ceux recensés dans le Document final de Dhaka (2); études de pays pour réduire les écarts de développement dans certains pays ayant des besoins particuliers, dans le cadre de la mise en œuvre régionale du Document final de Dhaka et des conclusions de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA IV) (2); étude sur les mesures d'appui aux pays les moins avancés, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales (1); études sur la transition, pour certains des pays les moins avancés de l'Asie et du Pacifique, au titre des conclusions de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales (2);

- iii) Contributions aux produits communs; enquête du Secrétariat de l'ONU sur les mesures d'appui aux pays les moins avancés dans la région (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: concertation de haut niveau sur la promotion de la coopération régionale et Sud-Sud entre les économies d'Asie centrale et d'autres pays de la région, notamment les pays ayant des besoins particuliers, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty et du Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA) (50 participants) (1); ateliers multipartites sous-régionaux d'information sur la mise en œuvre du Document final de Dhaka et des conclusions de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (30 participants) (1 en 2012, 2 en 2013) (1);
 - ii) Projets de terrain: renforcement des capacités en macroéconomie des pays de l'Asie et du Pacifique, en particulier ceux ayant des besoins particuliers, en vue de faciliter l'élaboration de politiques publiques visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement (1); renforcement des capacités de pays prioritaires ayant des besoins particuliers, afin d'aider ceux-ci à relever les défis liés au développement socioéconomique et à la protection de l'environnement et leur permettre de participer plus facilement aux efforts de coopération et d'intégration aux niveaux régional et sous-régional (1).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
d) Renforcement de la capacité des États membres à formuler et mettre en œuvre des politiques de développement rural en faveur de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire	d) Pourcentage accru des participants aux travaux du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CERPEDECS) qui déclarent être mieux à même de formuler et mettre en œuvre des politiques de développement rural en faveur de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire Mesure des résultats : 2008-2009: 70 % de participants Estimation pour 2010-2011: 75 % de participants Valeur cible pour 2012-2013: 80 % de participants

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur les questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et le développement inclusif (2012, 2013) (2); rapports sur les activités du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CERPEDECS) (2012, 2013) (2);
 - ii) Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2013) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif (2013) (1); rapports sur les grandes questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et le développement inclusif (2013) (1);
 - iii) Assistance aux représentants et rapporteurs: Conseil d'administration du CERPEDECS (2012, 2013) (2);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: services d'information et renforcement de la base de données sur l'agriculture durable pour la réduction de la pauvreté (2); *Palawija News* (trois fois par an) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain: renforcement de la capacité des pays à conduire des recherches socioéconomiques et politiques dans le domaine de l'agriculture durable aux fins de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire (1); renforcement de la coordination et du travail en réseau au niveau régional afin de multiplier et diversifier les résultats des recherches utiles à la conception et à l'exécution de politiques en faveur de l'agriculture durable et du développement rural (1).

Facteurs externes

20. Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies: a) la situation économique, sociale et politique des pays cibles reste stable; b) les institutions publiques et les organisations de la société civile disposent des ressources humaines et financières nécessaires pour assurer une coopération fructueuse; et c) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Sous-programme 2

Commerce et investissement

Stratégie

21. La responsabilité de ce sous-programme incombera à la Division du commerce et de l'investissement, avec l'appui du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique. Son orientation stratégique découlera principalement des objectifs de développement convenus internationalement, notamment : les Objectifs du Millénaire pour le développement; le Document final du Sommet mondial de 2005; le Programme d'action d'Almaty : Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit; la Déclaration de Shanghai; les résolutions du Conseil économique et social 2005/38 (Statuts du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie), et 2005/37 (Statuts du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique); et la résolution 62/6 de la Commission (Gérer la mondialisation par le renforcement de la coopération régionale dans les domaines du commerce et des investissements).

22. Pour atteindre les objectifs fixés, le sous-programme sera mis en œuvre en combinant divers moyens: études analytiques et recherches factuelles sur le commerce, l'investissement et le transfert de technologie; échange de données d'expérience sur les réformes dans ces domaines, et promotion de concertations multipartites compte dûment tenu de la problématique hommes-femmes. On accordera une attention particulière : a) au renforcement des capacités des responsables des politiques et des professionnels du commerce, de l'investissement et du transfert de

technologie, notamment du point de vue de l'aptitude à négocier, conclure et appliquer efficacement des accords multilatéraux et autres accords de commerce et d'investissement; b) à la formulation et à la mise en œuvre de politiques et mesures appropriées de facilitation du commerce et de financement des échanges; et c) à la capacité de formuler et mettre en œuvre des mesures efficaces pour renforcer la sécurité alimentaire et l'agriculture durable ainsi que la contribution du secteur privé, en particulier les petites et moyennes entreprises et les agro-industries, à un développement inclusif et durable. On s'emploiera à mettre en place des cadres communs de nature à faire progresser l'intégration régionale en matière de commerce, d'investissement, de transfert de technologie et de développement des petites et moyennes entreprises, y compris les entreprises agricoles, dans l'esprit les accords favorisant le système commercial multilatéral et des autres accords multilatéraux pertinents. La diversification, l'extension et le renforcement de l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique constitueront un élément central de l'action relevant du sous-programme et l'on s'emploiera également à promouvoir la coopération régionale entre les établissements de recherche par l'intermédiaire du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation commerciales, tout en promouvant le Réseau d'experts des Nations Unies pour le commerce sans papier en Asie et dans le Pacifique en tant qu'important mécanisme de coopération régionale pour la facilitation du commerce.

23. La Commission collaborera aux niveaux régional, sous-régional et national avec les institutions du système des Nations Unies et avec d'autres institutions bilatérales et multilatérales. En particulier, les partenariats seront renforcés avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et le Centre du commerce international dans le domaine des politiques commerciales; avec les commissions régionales, la CNUCED, l'OMC, la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale dans le domaine de la facilitation du commerce; et avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Bureau du Pacte mondial, l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Banque mondiale dans les domaines de l'investissement, du transfert de technologie et du développement des entreprises.

Objectif de l'Organisation : Promouvoir le commerce, l'investissement et le transfert de technologie pour un développement inclusif et durable dans la région de l'Asie et du Pacifique

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et mettre en œuvre des politiques plus efficaces et plus cohérentes en matière de commerce, d'investissement et de développement des entreprises	a) i) Pourcentage des participants aux activités et initiatives de la CESAP qui déclarent avoir amélioré et/ou utilisé leur capacité à formuler et mettre en œuvre des politiques plus efficaces et plus cohérentes en matière de commerce, d'investissement et de développement des entreprises Mesure des résultats : 2008-2009 : 75 pour cent des participants Estimation pour 2010-2011 : 75 pour cent des participants Valeur cible pour 2012-2013: 75 pour cent des participants

- ii) Nombre d'États membres de la CESAP qui appliquent les recommandations de la CESAP en matière de conception et d'application des politiques

Mesure des résultats :

2008-2009 : 8 États membres

Estimation pour 2010-2011 : 10 États membres

Valeur cible pour 2012-2013: 10 États membres

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives au commerce et à l'investissement (2012, 2013) (2);
 - ii) Comité du commerce et de l'investissement (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2013) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport sur de grandes questions relatives au commerce et à l'investissement (2013) (1); rapport du Comité du commerce et de l'investissement (2013) (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur les questions émergentes relatives au commerce et à l'investissement (2012) (1) ;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications périodiques: *Asia-Pacific Trade and Investment Report* (2012, 2013) (budget ordinaire) (2);
 - ii) Publications non périodiques: Série de monographies sur le commerce et l'investissement: *Increasing the Sustainability of Business in Asia and the Pacific* (1); *Foreign Direct Investment in Asia – Emerging Issues and Policy Responses* (1); *Regional Aspects of Trade and Investment – Intra-regional trade and economic recovery* (1);
 - iii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: Activités de la CESAP en matière de commerce et d'investissement: le passé, le présent et l'avenir (1); Bulletin d'information trimestriel E-Tisnet (informations et sources) (2);
 - iv) Documentation technique: Base de données des accords sur le commerce et l'investissement dans la région Asie-Pacifique (APTIAD) (2) ; Série de documents de travail concernant certains aspects majeurs du commerce et de l'investissement, y compris l'aide pour le commerce, en Asie et dans le Pacifique (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain: accroissement de la capacité des États membres à promouvoir et faciliter des pratiques commerciales plus inclusives et plus durables, notamment dans le secteur agricole (1) ; accroissement de la capacité d'institutions clefs de la région à effectuer des recherches portant sur des politiques cohérentes, efficaces, durables et inclusives en matière de commerce, d'investissement, de développement des entreprises et de transfert de technologie (1) ; accroissement de la capacité des gouvernements des pays membres à concevoir et appliquer des politiques commerciales et des mesures de facilitation du commerce appropriées, notamment pour l'adoption du système de guichet unique et du commerce sans papier, afin d'éliminer les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce (1) ; augmentation de la capacité des gouvernements des pays membres à négocier et appliquer des accords en matière de commerce et d'investissement qui réduisent les obstacles dans ces domaines et favorisent un développement inclusif et durable,

notamment par le biais de l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique (1); renforcement de la capacité nationale à promouvoir la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises agro-industrielles, notamment par le transfert et le développement de technologies agricoles et non agricoles respectueuses de l'environnement et faibles consommatrices d'énergie, afin d'accroître leur participation efficace aux marchés et chaînes de valeurs régionaux (1).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Renforcement des mécanismes de coopération et d'intégration régionales en matière de commerce et d'investissement	b) i) Nombre d'États membres de la CESAP qui indiquent que les mécanismes de coopération régionale en matière de commerce et d'investissement promus par la CESAP ont été renforcés Mesure des résultats : 2008-2009 : 15 États membres Estimation pour 2010-2011 : 15 États membres Valeur cible pour 2012-2013: 15 États membres ii) Élargissement et renforcement de la portée des engagements pris dans le cadre de l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique et/ou accroissement du nombre de pays signataires Mesure des résultats : 2008-2009 : 26,8 marge préférentielle moyenne Estimation pour 2010-2011 : 26,8, marge préférentielle moyenne Valeur cible pour 2012-2013: 35, marge préférentielle moyenne Mesure des résultats : 2008-2009 : 4 270 produits bénéficiant d'un régime préférentiel Estimation pour 2010-2011 : 4 270 produits bénéficiant d'un régime préférentiel Valeur cible pour 2012-2013: 5 000 produits bénéficiant d'un régime préférentiel

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives au commerce et à l'investissement (2012, 2013) (2);
 - ii) Comité du commerce et de l'investissement (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2013) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur de grandes questions relatives au commerce et à l'investissement (1) (2013); rapport du Comité du commerce et de l'investissement (2013) (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: Réunion d'experts sur le renforcement de la connectivité régionale par le commerce et l'investissement (2013) (1);

- iv) Assistance aux représentants et rapporteurs: Comité permanent de l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique (2012, 2013) (2); Conseil d'administration du Forum des entreprises de la sous-région Bassin du Mékong (2012, 2013) (2); Conseil ministériel de l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique (2013) (1); Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA): Groupe de travail sur le commerce (2012, 2013) (2).
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications non périodiques: Série de monographies sur le commerce et l'investissement: *Increasing the Sustainability of Business in Asia and the Pacific* (1); *Enhancing Regional Connectivity through Trade and Investment* (1); *Regional Aspects on Trade and Investment – Intra- regional Trade and Economic Recovery* (1); *Regional Integration and Labour Mobility: Economic Partnerships, Mutual Regional Agreements and Legal Frameworks* (1); *Value Chain Approaches to Export-led SME Development – Sectoral case studies* (1); *Trade and Transport Facilitation with ICT Application for Strengthening Regional Connectivity* (1);
 - ii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: activités de la CESAP dans les domaines du commerce et de l'investissement: le passé, le présent et l'avenir (1);
 - iii) Documentation technique: Base de données des accords sur le commerce et l'investissement dans la région Asie-Pacifique (APTIAD) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires) :
 - i) Projets de terrain: renforcement de la capacité des États membres à promouvoir et faciliter des pratiques commerciales plus inclusives et plus durables, notamment dans le secteur agricole (1); renforcement de la capacité des institutions clefs de la région à effectuer des recherches sur des politiques cohérentes, efficaces, durables et inclusives en matière de commerce, d'investissement, de développement des entreprises et de transfert de technologie (1); renforcement de la capacité des gouvernements des pays membres à élaborer et appliquer des politiques commerciales et mesures de facilitation du commerce appropriées, notamment en vue de l'adoption du système de guichet unique et du commerce sans papier, afin d'éliminer les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce (1); renforcement de la capacité des gouvernements des pays membres à négocier et appliquer des accords en matière de commerce et d'investissement qui réduisent les obstacles dans ces domaines et favorisent un développement inclusif et durable, notamment par le biais de l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique (1); renforcement de la capacité des décideurs à attirer et faciliter l'investissement étranger direct à l'appui des objectifs nationaux de développement (1); renforcement de la capacité nationale à promouvoir la compétitivité des PME et des entreprises agro-industrielles, notamment par le transfert et le développement de technologies agricoles et non agricoles respectueuses de l'environnement et faibles consommatrices d'énergie, afin d'accroître leur participation efficace aux marchés et chaînes de valeurs régionaux (1);

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
c) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et à mettre en œuvre des politiques et stratégies favorables à un développement économique durable et à la réduction de la pauvreté rurale grâce au transfert de technologies agricoles et au développement des entreprises agro-industrielles	c) Pourcentage des participants aux activités du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique et à d'autres initiatives de la CESAP qui indiquent qu'ils sont mieux en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies de développement économique durable et de réduction de la pauvreté rurale grâce à la coopération régionale dans les domaines des technologies agricoles et du développement des entreprises agro-industrielles

Mesure des résultats :

2008-2009 : 70 pour cent des participants

Estimation pour 2010-2011 : 75 pour cent des participants

Valeur cible pour 2012-2013: 75 pour cent des participants

Produits :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):

a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique (ONUCCGMAP) (2012, 2013) (2);

ii) Assistance aux représentants et rapporteurs: Conseil d'administration de l'ONUCCGMAP (2012, 2013) (2);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):

i) Documentation technique : Site Web de l'ONUCCGMAP : partage de données et d'informations sur les bonnes pratiques agricoles et l'agriculture écologiquement durable au service de la réduction de la pauvreté (<http://www.unapcaem.org>) (2);

c) Coopération technique (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):

i) Projets de terrain: Accroissement de la capacité des États membres à promouvoir et faciliter des pratiques commerciales plus inclusives et plus durables, notamment dans le secteur agricole (1) ; renforcement de la capacité nationale à promouvoir la compétitivité des PME et des entreprises agro-industrielles, notamment par le transfert et le développement de technologies agricoles et non agricoles respectueuses de l'environnement et faibles consommatrices d'énergie, afin d'accroître leur participation efficace aux marchés et chaînes de valeurs régionaux (1) ;

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
d) Renforcement de la capacité à promouvoir des systèmes nationaux novateurs et à créer un climat propice au transfert de technologie pour traiter les problèmes régionaux et mondiaux de développement	d) Augmentation du nombre d'États membres de la CESAP participant aux mécanismes de transfert de technologie et du nombre de programmes de coopération promus par le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie Mesure des résultats : 2008-2009 : 15 États membres Estimation pour 2010-2011 : 18 États membres Valeur cible pour 2012-2013: 20 États membres

Produits :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique :

a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur les activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT) (2012, 2013) (2);

ii) Assistance aux représentants et rapporteurs: Conseil d'administration du CAPTT (2012, 2013) (2);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications non périodiques: Étude comparée des politiques et des meilleures pratiques utilisées dans la région de l'Asie et du Pacifique pour promouvoir l'adoption et l'utilisation des technologies de l'énergie renouvelable (1);
 - ii) Documentation technique: ressources en ligne du CAPTT concernant le transfert de technologie, les systèmes nationaux d'innovation et les innovations sur le terrain, y compris l'Asia-Pacific Tech Monitor (<http://www.apctt.org>) (2); périodiques du Service d'information sur la technologie à valeur ajoutée (VATIS) *Waste Management, Non-Conventional Energy, Food Processing, Biotechnology, Ozone Layer Protection* <<http://www.techmonitor.net>> (6 numéros par an) (2) ;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain: amélioration de la capacité des États membres à renforcer les systèmes nationaux d'innovation et à faciliter la commercialisation des innovations locales (1) ; accroissement de la capacité d'institutions clefs de la région à effectuer des recherches portant sur des politiques cohérentes, efficaces, durables et inclusives en matière de commerce, d'investissement, de développement des entreprises et de transfert de technologie (1); renforcement de la capacité nationale à promouvoir la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises agro-industrielles, notamment par le transfert et le développement de technologies agricoles et non agricoles respectueuses de l'environnement et faibles consommatrices d'énergie, afin d'accroître leur participation efficace aux marchés et aux chaînes de valeurs régionaux (1).

Facteurs externes

24. Le sous-programme devrait pouvoir atteindre ses objectifs et permettre d'obtenir les réalisations escomptées à condition: a) que les conditions mondiales, régionales et nationales restent propices à l'expansion continue de la collaboration en matière de commerce, d'investissement et d'autres aspects financiers; b) que les institutions nationales soient disposées à fournir l'information pertinente; c) qu'il soit possible de mobiliser les ressources extrabudgétaires nécessaires pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Sous-programme 3 Transports

Stratégie

25. La responsabilité de ce sous-programme incombera à la Division des transports. Son orientation stratégique découlera principalement des résolutions 60/5, 62/244 et 64/255 (Amélioration de la sécurité routière mondiale) de l'Assemblée générale et de sa résolution 61/212 (Résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit), ainsi que de la résolution 2004/6 du Conseil économique et social relative à la Déclaration de Shanghai et des résolutions suivantes de la CESAP : 60/4 (Accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie), 61/11 (Mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty), 62/4 (Accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique), 63/9 (Application de la Déclaration de Busan sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique et du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase I (2007-

2011)), 64/4 (Application de la Déclaration de Séoul sur les partenariats public-privé pour le développement des infrastructures en Asie et dans le Pacifique) et 64/5 (Création du Forum des ministres asiatiques des transports). Il sera tenu compte également des résultats de la première Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, tenue à Moscou les 19 et 20 novembre 2009, et des réunions des ministres des transports organisées par la CESAP.

26. Le sous-programme permettra d'aider les États membres à œuvrer en faveur d'un système efficace de transport et de logistique international, intermodal et intégré, propre à favoriser l'essor des zones côtières, des arrière-pays et des pays sans littoral grâce à l'amélioration, notamment, de leur accessibilité et de leur connectivité, dans le contexte d'un développement socioéconomique inclusif et durable.

27. Au cours de la période biennale 2012-2013, on s'attachera à poursuivre le développement des réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, ainsi qu'à promouvoir les liaisons eurasiatiques, notamment en assurant un service de secrétariat pour les accords intergouvernementaux relatifs à ces réseaux, dont le Secrétaire général est le dépositaire. Le sous-programme permettra d'aider les États membres à identifier leurs besoins et priorités en matière d'investissement et à résoudre les obstacles non physiques à la circulation, notamment ceux qui se posent au passage des frontières, et de contribuer à l'élaboration d'un accord intergouvernemental sur les ports secs, qui servent à relier les infrastructures du transport routier et ferroviaire et les voies navigables intérieures aux ports maritimes et aux aéroports. On continuera également de mettre en œuvre des stratégies visant à encourager l'utilisation des ports secs en tant que pôles de croissance économique, grâce à l'amélioration de la productivité logistique et à la promotion du commerce interrégional et intra-régional, ce qui contribuera à créer des emplois et à réduire la pauvreté. Dans le domaine de la sécurité routière, le sous-programme permettra d'aider les États membres à définir des objectifs, des cibles et des indicateurs et à les atteindre par un travail en réseau avec les organisations nationales et régionales, ainsi qu'à assurer le suivi des demandes faites aux commissions régionales dans le cadre des mandats mondiaux.

Objectif de l'Organisation : Promouvoir la coopération et l'intégration régionales dans le domaine des transports, pour un développement inclusif et durable dans la région couverte par la CESAP

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Enrichissement des connaissances des États membres et renforcement de leur capacité de concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces et durables dans le domaine des transports, notamment aux fins de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs fixés en matière de sécurité routière	a) i) Nombre accru de politiques, programmes, projets et initiatives gouvernementaux qui reprennent les principes ou les recommandations de la CESAP dans le domaine des transports, y compris la sécurité routière
	Mesure des résultats : 2008-2009 : 47 politiques, programmes, projets ou initiatives Estimation pour 2010-2011 : 69 politiques, programmes, projets ou initiatives Valeur cible pour 2012-2013: 80 politiques, programmes, projets ou initiatives

- ii) Pourcentage des participants aux activités de la CESAP qui déclarent avoir enrichi leurs connaissances et amélioré leur capacité de concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces et durables dans le domaine des transports

Mesure des résultats :

2008-2009 : 85 % des participants

Estimation pour 2010-2011 : 90 % des participants

Valeur cible pour 2012-2013: 90 % des participants

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives aux transports (2012, 2013) (2);
 - ii) Comité des transports (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2012) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité des transports (2012) (1); rapport sur de grandes questions relatives aux transports (2012) (1);
 - iii) Forum des ministres asiatiques des transports :
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2013) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Forum des ministres asiatiques des transports (2013) (1); rapport sur des questions relatives aux transports (2013) (1);
 - iv) Groupes spéciaux d'experts: réunion sur les progrès en matière de sécurité routière en Asie et dans le Pacifique (2013) (1); réunion sur la gestion et l'entretien des réseaux routiers (2013) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications périodiques: *Review of Developments in Transport in Asia and the Pacific* (1); *Transport and Communications Bulletin for Asia and the Pacific* (2012, 2013) (2) (budget ordinaire) ;
 - ii) Documentation technique: suivi des progrès accomplis par la région dans la réalisation des objectifs de la Décennie de l'action pour la sécurité routière (2011-2020) (1); abrégé statistique sur les transports dans la région Asie-Pacifique (1); scénario pour les transports durables (1); mise à jour de la base de données sur les transports, notamment des données sur la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique et les ports secs (1); mise à jour du manuel et du logiciel sur la planification des politiques de transport (1); mise à jour des supports de formation en ligne sur les partenariats public-privé (1) ;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires) :
 - i) Projets de terrain: renforcement des capacités des États membres de sorte que ceux-ci puissent concevoir et exécuter des politiques et des mesures visant à mettre en place des systèmes de transports économiquement viables, écologiquement rationnels et socialement inclusifs, notamment à l'appui de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (1) ; renforcement des capacités des États membres de sorte que ceux-ci puissent concevoir et exécuter des mesures en faveur de la sécurité routière (1); renforcement des capacités des responsables politiques et des acteurs du secteur privé dans les pays insulaires et archipélagiques, en vue de faciliter la mise en place de services efficaces de logistique et de transports maritimes (1).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Amélioration de la capacité des États membres et des institutions financières internationales de tirer parti de la Route d'Asie, du Chemin de fer transasiatique et d'autres initiatives de la CESAP pour planifier les connexions de transport international multimodal	b) i) Nombre accru d'études de faisabilité réalisées au niveau national pour des projets d'investissement et d'amélioration infrastructurelle des liaisons intermodales sur la Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique Mesure des résultats : 2008-2009 : 30 études de faisabilité Estimation pour 2010-2011 : 45 études de faisabilité Valeur cible pour 2012-2013: 60 études de faisabilité ii) Nombre accru d'adhésions aux accords mondiaux, régionaux et sous-régionaux parmi les États membres de la CESAP Mesure des résultats : 2008-2009 : 40 adhésions Estimation pour 2010-2011 : 55 adhésions Valeur cible pour 2012-2013: 65 adhésions Produits : a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires): i) Service fonctionnel de réunions: réunion intergouvernementale <i>ad hoc</i> sur un accord intergouvernemental sur les ports secs (2012) (6); ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: projet d'accord intergouvernemental sur les ports secs (2012) (1); rapport de la réunion intergouvernementale <i>ad hoc</i> sur un accord intergouvernemental sur les ports secs (2012) (1); iii) Assistance aux représentants et rapporteurs: Groupe de travail sur la Route d'Asie (2013) (1); Groupe de travail sur le Chemin de fer transasiatique (2013) (1); b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires): i) Publications non périodiques: série de monographies sur les transports : le développement des ports secs (1) ; ii) Documentation technique: cartes de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique (2) ; prévisions du transport par conteneurs intermodal au niveau régional (1) ; c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires): i) Projets de terrain : renforcement des capacités des États membres de sorte que ceux-ci puissent mettre en place et gérer un réseau régional intégré de transports, avec la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique et des ports secs (1) ; renforcement de la capacité des États membres de mobiliser des financements auprès de différentes sources, notamment du secteur privé, pour développer les infrastructures de transport (1).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
c) Amélioration de la capacité des États membres de la CESAP et du secteur privé d'appliquer des mesures permettant d'accroître l'efficacité des opérations et de la logistique des transports internationaux	c) i) Nombre accru d'initiatives visant à identifier et éliminer les goulets d'étranglement dans les chaînes logistiques des transports et à faciliter les mouvements des personnes, des

biens et des véhicules sur les axes de transport et aux postes-frontières

Mesure des résultats :

2008-2009 : 12 initiatives

Estimation pour 2010-2011 : 18 initiatives

Valeur cible pour 2012-2013: 24 initiatives

- ii) Nombre accru de trains-blocs de conteneurs et de services de transport intermodal prévus sur les réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique et sur les axes interrégionaux

Mesure des résultats :

2008-2009 : 12 services de transport par conteneur

Estimation pour 2010-2011 : 18 services de transport par conteneur

Valeur cible pour 2012-2013: 30 services de transport par conteneur

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Assistance aux représentants et rapporteurs: Groupe de travail du Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA) relatif aux transports et au passage des frontières (2012-2013) (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications non périodiques: série de monographies sur les transports : la facilitation des transports en Asie et dans le Pacifique (1);
 - ii) Documentation technique: lignes directrices sur l'environnement réglementaire en matière de transport de fret, de transport multimodal et de logistique, volume II (1); actualisation du modèle temps/coût-distance pour l'analyse des couloirs de transport (1); mise à jour des supports de formation sur le transport multimodal et la logistique (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain: renforcement des capacités des États membres de sorte que ceux-ci puissent concevoir et appliquer des mesures pour la facilitation des transports, notamment entre les régions (1) ; renforcement des capacités des responsables politiques et des acteurs du secteur privé, en vue de faciliter la mise en place de services efficaces de logistique, de transport multimodal et de transports maritimes (1).

Facteurs externes

28. Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements des pays membres et membres associés sont disposés à exécuter les programmes et projets de la CESAP, et capables de le faire dans les délais fixés; et b) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Sous-programme 4

Environnement et développement

Stratégie

29. La responsabilité de ce sous-programme incombera à la Division de l'environnement et du développement. Son orientation stratégique découlera principalement des objectifs de développement convenus internationalement, notamment ceux figurant dans la Déclaration du Millénaire, dans le Document final du Sommet mondial de 2005, et dans les documents issus d'autres conférences des Nations Unies et les accords internationaux sur l'environnement et le développement intervenus depuis 1992, en particulier le Plan de mise en œuvre de Johannesburg.

30. Ce sous-programme prendra appui sur les résultats obtenus par la CESAP au cours des années précédentes pour aider les pays de la région à intégrer la durabilité environnementale dans la politique de développement, y compris l'application de l'approche de la croissance verte et d'autres initiatives efficaces, le renforcement de la coopération régionale pour étendre à tous l'accès à des services énergétiques modernes, l'amélioration de la sécurité énergétique, la gestion efficace des ressources en énergie et en eau et le développement urbain durable. Le sous-programme permettra de veiller à l'application des résolutions adoptées par la CESAP, notamment les résolutions de la Commission 61/9 (Cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique) ; 63/6 (Mise en œuvre de la coopération énergétique interpays pour renforcer la sécurité énergétique en vue du développement durable et élargir l'accès aux services énergétiques dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement), et 64/3 (Promouvoir les énergies renouvelables pour la sécurité énergétique et le développement durable en Asie et dans le Pacifique).

31. Le sous-programme aidera les États membres de la CESAP à intégrer la durabilité environnementale dans le développement économique et social, y compris l'application de l'approche de la croissance verte et d'autres initiatives efficaces, la planification et la gestion écoefficientes de la mise en valeur des ressources naturelles, notamment l'énergie et l'eau, et le développement urbain durable, en servant de centre de connaissances pour le renforcement, aux niveaux régional, sous-régional et national, des capacités de toutes les parties prenantes, y compris la société civile. Il permettra aussi d'établir des liens étroits entre ses activités normatives et opérationnelles en mettant l'accent sur l'élaboration de stratégies innovantes et en répertoriant, analysant et diffusant les politiques envisageables et les bonnes pratiques. Le programme aidera par ailleurs à la formation, entre les différentes parties prenantes, d'un consensus sur les stratégies, les méthodes et la coopération au niveau régional.

32. Le sous-programme sera centré sur l'utilisation de méthodes innovantes et pragmatiques, y compris l'approche de la croissance verte et d'autres initiatives efficaces aux fins d'un développement inclusif et durable. Ces méthodes et initiatives encourageront l'utilisation plus efficace des ressources, y compris l'énergie et l'eau, un accroissement des investissements au profit du capital naturel et du capital humain, et la dissociation du développement économique et social de la dégradation de l'environnement, y compris la pollution et les émissions de gaz à effet de serre aux niveaux régional et local. Elles contribueront à réduire la pauvreté et l'inégalité entre les sexes et à offrir à tous, notamment aux pauvres, un meilleur accès aux

infrastructures et services de base, et renforceront la résilience des communautés urbaines et rurales face aux changements climatiques. À cet effet, le sous-programme établira de nouveaux partenariats et créera des synergies avec les organismes membres du Mécanisme de coordination régionale Asie-Pacifique et d'autres partenaires extérieurs au système des Nations Unies.

Objectif de l'Organisation: Intégrer la durabilité environnementale dans le développement économique et social et renforcer la coopération régionale en matière d'environnement, de gestion des ressources en énergie et en eau de développement urbain, y compris la mise en œuvre de l'approche de la croissance verte ou croissance économique écologiquement durable et d'autres initiatives efficaces pour un développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Meilleure compréhension et capacité accrue des pouvoirs publics locaux et nationaux et des autres parties prenantes s'agissant d'élaborer et d'exécuter des stratégies pour l'intégration de la durabilité environnementale dans le développement économique et social – y compris l'approche de la croissance verte et d'autres initiatives efficaces – et pour la planification et la gestion efficaces des ressources naturelles et la prise en compte des sexospécificités, aux fins de la réduction de la pauvreté et d'un développement inclusif et durable dans les zones urbaines et rurales	a) Nombre de mesures et actions définies et appliquées par les pouvoirs publics locaux et nationaux et d'autres parties prenantes pour la mise en œuvre de stratégies d'intégration de la durabilité environnementale dans le développement économique et social – y compris l'approche de la croissance verte et d'autres initiatives efficaces – et pour la planification et la gestion efficaces des ressources naturelles et la prise en compte des sexospécificités, aux fins de la réduction de la pauvreté et d'un développement inclusif et durable dans les zones urbaines et rurales. Mesure des résultats : 2008-2009 : 17 initiatives Estimation pour 2010-2011 : 20 initiatives Valeur cible pour 2012-2013 : 20 initiatives
Produits :	
a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):	
i) Groupes spéciaux d'experts: Réunion d'experts sur la définition de la qualité de la croissance économique en Asie et dans le Pacifique, y compris les perspectives sectorielles (2012) (1);	
b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):	
i) Publications périodiques: <i>Greening of Economic Growth in Asia and the Pacific Series</i> , sur CD-ROM (2012, 2013) (2);	
c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires) :	
i) Projets de terrain: renforcement de la capacité des autorités nationales et locales et de la société civile à intégrer les problèmes d'accès, d'efficacité et de résilience dans la planification, la gestion et le développement urbains (1); renforcement de la capacité d'élaboration des politiques pour la mise en place d'une infrastructure écoefficace (1); renforcement de la capacité de gestion des ressources en énergie et en eau pour atteindre les objectifs de développement convenus internationalement et les Objectifs du Millénaire pour le développement, l'accent étant mis notamment sur les mesures qui contribuent à la réalisation des Objectifs 1 et 7 (1); meilleure compréhension et meilleure capacité de traitement des problèmes urbains critiques et émergents et définition d'options et de méthodes d'approche à cet effet (1); meilleures connaissances et compréhension des concepts, priorités, indicateurs, mesures à prendre et solutions concernant la qualité de la croissance (1); développement des aptitudes à concevoir et appliquer des stratégies, politiques et instruments de la croissance verte qui contribueront à améliorer la qualité de la croissance (1); production, consommation et moyens d'existence durables dans les villes (1).	

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Renforcement de la coopération régionale pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies permettant d'intégrer la durabilité environnementale dans le développement économique et social, y compris l'application de l'approche de la croissance verte et d'autres initiatives efficaces, de faciliter l'accès de tous à des services énergétiques modernes et à la sécurité énergétique, d'améliorer la gestion des ressources en eau et de promouvoir le développement urbain durable	b) Nombre d'initiatives prises par les États membres de la CESAP participant aux activités de coopération régionale de la CESAP sur l'intégration de la durabilité environnementale dans le développement économique et social, y compris l'application de l'approche de la croissance verte et d'autres initiatives efficaces, l'amélioration de l'accès de tous à des services énergétiques modernes et à la sécurité énergétique, l'amélioration de la gestion des ressources en eau et la promotion du développement urbain durable Mesure des résultats : 2008-2009 : 16 initiatives Estimation pour 2010-2011 : 15 initiatives Valeur cible pour 2012-2013: 17 initiatives

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur l'amélioration de l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques en Asie et dans le Pacifique (2013) (1) ;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Manifestations spéciales: Journée mondiale de l'habitat (2012, 2013) (2) ; Journée mondiale de l'eau (2012, 2013) (2) ;
 - ii) Documentation technique: matériel d'information sur l'intégration de la durabilité environnementale dans le développement économique et social (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires) :
 - i) Projets de terrain: participation régionale accrue et présentation des préoccupations et problèmes régionaux dans le cadre du processus préparatoire à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), ainsi qu'au cours de consultations régulières à la Commission du développement durable (cycle 21/22) (1); meilleure efficacité dans la gestion des ressources énergétiques et hydrauliques en vue de progresser sur la voie d'un développement inclusif et durable, une attention particulière étant accordée aux recommandations figurant dans le plan régional d'application adopté par la Sixième conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (1); dialogue et coopération au niveau régional sur le développement urbain durable (1); renforcement du cadre de coopération régionale pour la gestion des ressources énergétiques et hydrauliques aux niveaux régional et sous-régional (1).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
c) Renforcement du consensus entre les États membres de la CESAP sur l'orientation régionale des stratégies d'intégration de la durabilité environnementale dans le développement économique et social, y compris l'application de l'approche de la croissance verte, l'utilisation rationnelle des ressources, la gestion efficace de l'énergie et de l'eau, le développement écologique des villes, ainsi que d'autres initiatives efficaces.	c) Nombre de documents issus de réunions indiquant un accord entre les États membres de la CESAP sur les questions relatives à l'intégration de la durabilité environnementale dans le développement économique et social, y compris l'application de l'approche de la croissance verte, l'utilisation rationnelle des ressources, la gestion efficace de l'énergie et de l'eau, le développement écologique des villes, ainsi que d'autres initiatives efficaces. Mesure des résultats : 2008-2009 : 8 documents publiés par des organismes officiels

Estimation pour 2010-2011 : 11 documents
publiés par des organismes officiels
Valeur cible pour 2012-2013 : 14 documents
publiés par des organismes officiels

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives à l'environnement et au développement (2012, 2013) (2);
 - ii) Commission du développement durable :
 - a. Service fonctionnel de réunions: Réunion d'application régionale pour l'Asie et le Pacifique en prévision de la session de la Commission du développement durable (2012) (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport de la Réunion d'application régionale pour l'Asie et le Pacifique à la Commission du développement durable (2012) (1); rapport sur des questions liées à la Commission du développement durable (2012) (1);
 - iii) Comité de l'environnement et du développement (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2013) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité de l'environnement et du développement (2013) (1); rapports sur de grandes questions relatives à l'environnement et au développement (2013) (1);
 - iv) Groupes spéciaux d'experts: Réunion d'experts sur le développement urbain durable en Asie et dans le Pacifique (2012) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications périodiques: *State of Asian Cities Report* (2012) (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires) :
 - i) Projets de terrain: capacité accrue des pays en développement à intégrer les risques et les opportunités que comporte le changement climatique dans les plans nationaux de développement et la gestion des ressources énergétiques et hydrauliques (1);

Facteurs externes

33. Le sous-programme devrait pouvoir atteindre ses objectifs et permettre d'obtenir les réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies: a) la situation économique, sociale et environnementale de la région et son évolution demeurent favorables à la mise en œuvre de stratégies de développement durable, notamment l'approche de la croissance verte; b) la situation économique, sociale et politique nationale dans les pays cibles demeure stable; c) les institutions officielles et les organismes de la société civile disposent des capacités humaines et financières nécessaires pour une coopération fructueuse; et d) des ressources extrabudgétaires adéquates sont mobilisées pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Sous-programme 5

Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe

Stratégie

34. La responsabilité de ce sous-programme incombera à la Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe, avec l'appui du Centre Asie-Pacifique de formation

aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC). Son orientation stratégique découlera principalement des résolutions 60/252 (Sommet mondial sur la société de l'information) et 64/200 (Stratégie internationale de prévention des catastrophes) de l'Assemblée générale, et du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes. Le cadre définissant l'orientation du sous-programme est également constitué par la résolution 2005/40 du Conseil économique et social sur l'établissement du CAPFTIC, et par les résolutions suivantes de la Commission : 62/5 (Construire la société de l'information en Asie et dans le Pacifique), 62/7 (Renforcement de la coopération et de la coordination régionales en faveur des systèmes d'alerte rapide au tsunami au moyen du Fonds volontaire d'affectation spéciale multidonateurs pour un dispositif d'alerte rapide au tsunami dans l'océan Indien et en Asie du Sud-Est), et 64/2 (Coopération régionale en vue de l'application du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: renforcer la capacité de récupération des pays et des collectivités de la région de l'Asie et du Pacifique face aux catastrophes naturelles). Le sous-programme aura pour effet d'appuyer et de renforcer l'action de deux des organes subsidiaires de la Commission : le Comité des technologies de l'information et de la communication et le Comité de la réduction des risques de catastrophe, qui servent de base pour dégager un consensus sur les mesures à prendre au niveau régional, tout en constituant un mécanisme efficace pour contribuer à l'exécution des mandats mondiaux.

35. Au titre du sous-programme, on continuera de promouvoir la coopération et les partenariats régionaux en vue d'améliorer la connectivité par les technologies de l'information et de la communication, en mettant l'accent sur l'harmonisation des politiques en faveur du développement infrastructurel et de l'accroissement des capacités télématiques et informatiques. Afin de promouvoir en Asie et dans le Pacifique l'objectif d'une société de l'information centrée sur l'homme, on s'emploiera à développer l'accès aux technologies de l'information et de la communication et à accroître leur utilisation au profit d'un développement socioéconomique inclusif et durable, notamment dans les pays les moins avancés et les autres pays ayant des besoins particuliers. La stratégie adoptée consistera à collaborer avec d'autres organismes intergouvernementaux compétents et avec les mécanismes régionaux existants pour aborder les questions de la connectivité par les technologies de l'information et de la communication et du renforcement des capacités dans ce domaine, en vue de présenter aux États membres des analyses de qualité ainsi que des solutions et des recommandations pour le traitement des problèmes émergents de la région et le développement de la connectivité régionale. Ces initiatives s'accompagneront d'activités de renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et de la communication, organisées par le CAPFTIC à l'intention des décideurs et des responsables politiques. L'amélioration des capacités des principales parties prenantes aidera à optimiser l'utilisation des infrastructures et le développement d'applications informatiques et télématiques aux fins du développement socioéconomique.

36. Le sous-programme permettra d'améliorer la capacité des États membres de la CESAP de créer des sociétés plus résilientes face aux catastrophes et d'atténuer les effets socioéconomiques des catastrophes. Il donnera lieu à une collaboration avec les organisations et mécanismes régionaux existants pour faciliter la mise en place d'un portail Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe et le développement, à des fins de partage et d'analyse de l'information, et l'établissement d'un rapport Asie-Pacifique sur les catastrophes ; des analyses de qualité seront proposées aux

États membres ainsi que des solutions et des recommandations pour la réduction des risques de catastrophe, y compris des mesures d'adaptation aux changements climatiques, ainsi que pour le développement. Le sous-programme s'appuiera sur l'avantage comparatif de la CESAP au sein des mécanismes sous-régionaux existants qui traitent des catastrophes liées aux cyclones tropicaux, ainsi que sur son Programme régional pour les applications des techniques spatiales et du réseau mis en place parallèlement. On s'emploiera à promouvoir les mécanismes régionaux de coopération en matière de technologies de l'information et de la communication, notamment en ce qui concerne l'utilisation des applications spatiales pour la réduction des risques de catastrophe, en accordant une attention particulière à la coopération Sud-Sud et aux possibilités de partenariats public-privé.

37. Afin d'appuyer ces initiatives, des partenariats stratégiques seront établis avec l'Union internationale des télécommunications, la Télécommunauté Asie-Pacifique, la Stratégie internationale de réduction des catastrophes, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Bureau des affaires spatiales et le Programme des Nations Unies pour le développement, ainsi qu'avec d'autres institutions concernées du système des Nations Unies, des organisations régionales et sous-régionales, la société civile et le secteur privé.

Objectif de l'Organisation : Promouvoir les applications des technologies de l'information et de la communication et renforcer la coopération régionale afin de mieux réduire et gérer les risques de catastrophe, ainsi que les risques socioéconomiques qui y sont associés, aux fins d'un développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique

Réalizations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la capacité des décideurs d'élaborer des politiques et stratégies visant à promouvoir les applications des technologies de l'information et de la communication et à réduire efficacement les risques de catastrophe, en tenant des dimensions sexospécifiques, aux fins d'un développement socioéconomique inclusif et durable	a) i) Pourcentage accru des décideurs qui déclarent avoir enrichi leurs connaissances et amélioré leur capacité de formuler des politiques et des stratégies dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe, en tenant des dimensions sexospécifiques Mesure des résultats : 2008-2009 : sans objet Estimation pour 2010-2011 : 70 % des décideurs et autres parties prenantes participant aux activités de la CESAP en rapport avec les technologies de l'information et de la communication, notamment les applications spatiales, et la réduction des risques de catastrophe Valeur cible pour 2012-2013: 72 % des décideurs et autres parties prenantes participant aux activités de la CESAP en rapport avec les technologies de l'information et de la communication, notamment les applications spatiales, et la réduction des risques de catastrophe ii) Nombre accru d'initiatives, politiques, stratégies, programmes et projets gouvernementaux qui reprennent les principes et les

recommandations de la CESAP dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe

Mesure des résultats :

2008-2009 : 8 initiatives, politiques, stratégies, programmes et projets gouvernementaux dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, notamment les applications spatiales, et de la réduction des risques de catastrophe

Estimation pour 2010-2011 : 8 initiatives, politiques, stratégies, programmes et projets gouvernementaux dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, notamment les applications spatiales, et de la réduction des risques de catastrophe

Valeur cible pour 2012-2013 : 9 initiatives, politiques, stratégies, programmes et projets gouvernementaux dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, notamment les applications spatiales, et de la réduction des risques de catastrophe

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives aux technologies de l'information et de la communication et à la réduction des risques de catastrophe (2012, 2013) (2);
 - ii) Comité des technologies de l'information et de la communication (CESAP) :
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2012) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité des technologies de l'information et de la communication (2012) (1); rapport sur de grandes questions relatives aux technologies de l'information et de la communication (2012) (1);
 - iii) Comité de la réduction des risques de catastrophe (CESAP) :
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2013) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité de la réduction des risques de catastrophe (2013) (1); rapport sur de grandes questions relatives à la réduction des risques de catastrophe (2013) (1);
 - iv) Groupes spéciaux d'experts: réunion sur les politiques visant à promouvoir les technologies de l'information et de la communication au service d'une meilleure connectivité sociale et économique en Asie et dans le Pacifique (2012) (1) ; réunion sur la réduction des risques de catastrophe, notamment les mesures d'adaptation aux changements climatiques, et le développement socioéconomique en Asie et dans le Pacifique (2013) (1) ;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):

- i) Documentation technique: étude analytique des technologies de l'information et de la communication émergentes et de leur rôle dans la promotion du développement socioéconomique inclusif et la réduction des risques de catastrophe (2013) (1); examen de l'application régionale du Plan d'action de Genève issu du Sommet mondial sur la société de l'information, compte tenu notamment des dimensions sexospécifiques et des Objectifs du Millénaire pour le développement (2013) (1) (budget ordinaire); séries de documents de travail sur les politiques et stratégies en matière de technologies de l'information et de la communication qui favorisent le développement inclusif en tenant compte des dimensions sexospécifiques (2012, 2013) (2); document technique électronique sur les aspects régionaux de la réduction des risques de catastrophe, notamment les mesures d'adaptation aux changements climatiques, et les politiques visant à intégrer la réduction des risques de catastrophe dans la planification du développement socioéconomique (2013) (1); document technique électronique sur les aspects sociaux des catastrophes, notamment les dimensions sexospécifiques, et les pratiques de réduction des risques dans ce domaine (2012) (1);
- ii) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: Groupe de travail régional interinstitutions sur les technologies de l'information et de la communication (2012, 2013) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain : renforcement des capacités d'utilisation des applications spatiales au service du développement et de la gestion des catastrophes (2012, 2013) (1); amélioration de la connectivité économique grâce aux applications des technologies de l'information et de la communication dans les pays ayant des besoins particuliers (40 participants) (2012) (1); amélioration de la facilitation des transports et du commerce grâce aux applications des technologies de l'information et de la communication (40 participants) (2013) (projet interdivisions) (1).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Renforcement du partage, entre les décideurs, des connaissances sur les stratégies et solutions efficaces pour la connectivité par les technologies de l'information et de la communication et la réduction des risques de catastrophe, y compris les mesures d'adaptation aux changements climatiques	b) Nombre accru de visites sur le site Web de la CESAP, qui donne des informations sur les stratégies et solutions recommandées par la Commission en matière de connectivité par les technologies de l'information et de la communication et de réduction des risques de catastrophe, y compris les mesures d'adaptation aux changements climatiques Mesure des résultats : 2008-2009 : sans objet Estimation pour 2010-2011 : 1 000 visites sur le site Web de la Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe Valeur cible pour 2012-2013: 1 500 visites sur le site Web de la Division

Produits :

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications périodiques : Rapport Asie-Pacifique sur les catastrophes (2012) (1);
 - ii) Documentation technique : Portail Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe et le développement (2012-2013) (1) (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires)

- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Projets de terrain: renforcement de la capacité régionale à traiter les aspects socioéconomiques de la réduction des catastrophes, et notamment établissement du Rapport Asie-Pacifique sur les catastrophes (2012-2013) (1) (ressources extrabudgétaires).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
c) Renforcement des mécanismes de coopération régionale dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe	c) Nombre accru d'États membres de la CESAP qui participent aux mécanismes de coopération régionale dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, notamment les applications spatiales, et de la réduction des risques de catastrophe, dont la CESAP promeut l'utilisation Mesure des résultats : 2008-2009 : 7 déclarations ou rapports de parties prenantes Estimation pour 2010-2011 : 8 déclarations ou rapports de parties prenantes Valeur cible pour 2012-2013: 9 déclarations ou rapports de parties prenantes

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Groupes spéciaux d'experts: réunion sur l'amélioration des mécanismes de coopération régionale en ce qui concerne l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, notamment les applications spatiales, pour la réduction des risques de catastrophe (2012) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
- i) Documentation technique: meilleures pratiques d'utilisation des applications spatiales pour la réduction des risques de catastrophe et le développement inclusif et durable (2012-2013) (1); document technique sur l'utilisation des applications spatiales pour une meilleure gestion des catastrophes (2013) (1); document technique sur les nouvelles possibilités de coopération régionale en faveur du développement des technologies de l'information et de la communication (2012) (1);
- ii) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: Comité consultatif intergouvernemental sur le Programme régional pour les applications des techniques spatiales (2012, 2013) (2); réunion des organes consultatifs des mécanismes de coopération régionale pour la surveillance des catastrophes et l'alerte rapide (2012, 2013) (2); Groupe d'experts en cyclones tropicaux (2012, 2013) (2); Groupe de travail thématique du Mécanisme de coordination régionale sur l'environnement et la gestion des catastrophes (composante gestion des catastrophes) (2012, 2013) (2); Comité des typhons (2012, 2013) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Projets de terrain: coopération régionale pour la réduction des risques de catastrophe en Asie et dans le Pacifique (2012-2013) (1) (ressources extrabudgétaires); mécanismes de coopération régionale pour la gestion des catastrophes (2012-2013) (1).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
d) Amélioration des capacités institutionnelles dont disposent les États membres de la CESAP pour utiliser les technologies de l'information et de la communication aux fins du développement socioéconomique	d) i) Pourcentage des participants aux activités du CAPFTIC qui déclarent être davantage en mesure d'utiliser les technologies de l'information et de la communication aux fins du développement socioéconomique Mesure des résultats : 2008-2009 : 85 % des participants Estimation pour 2010-2011 : 88 % des participants Valeur cible pour 2012-2013: 85 % des participants ii) Nombre accru d'initiatives nationales de formation qui s'inspirent ou font usage des modules de formation élaborés par le CAPFTIC Mesure des résultats : 2008-2009 : 166 initiatives Estimation pour 2010-2011 : 175 initiatives Valeur cible pour 2012-2013: 185 initiatives

Produits :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur les activités du CAPFTIC (2012, 2013) (2);
- ii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs: Conseil d'administration du CAPFTIC (2012, 2013) (2);

b) Autres activités de fond (ressources extrabudgétaires):

- i) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: note d'information du CAPFTIC (semestrielle) (2012, 2013) (2); brochures sur les formations du CAPFTIC (2012, 2013) (2); guide sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour le développement de l'enseignement à distance (2012) (1); série d'études de cas sur les technologies de l'information et de la communication au service du développement (2012, 2013) (2); norme nationale de compétence relative au renforcement des capacités humaines dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (2012-2013) (1);
- ii) Documentation technique : cybercentre de collaboration: un espace de convergence en ligne pour renforcer la capacité à utiliser les technologies de l'information et de la communication à des fins de développement (www.unapcict.org/ecohub) (mise à jour continue) (2012-2013) (1); document technique sur la collecte des bonnes pratiques de renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et de la communication (2013) (1); document technique sur l'évaluation des besoins en matière de formation aux technologies de l'information et de la communication (2012, 2013) (2);

- c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
- i) Cours, séminaires et ateliers de formation: ateliers nationaux de formation avec le programme de l'Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux technologies de l'information et de la communication des responsables publics, comprenant notamment l'élaboration de manuels de formation du CAPFTIC (4 en 2012 avec 100 participants et 4 en 2013 avec 100 participants) (1); atelier sur les tendances nationales et régionales dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour le renforcement des capacités (30 participants) (2013) (1); atelier sur les moyens de promouvoir dans les programmes d'enseignement l'utilisation des technologies de l'information et de la communication aux fins du développement (30 participants) (2012-2013) (1);
 - ii) Projets de terrain : campus virtuel de l'Académie, comprenant notamment l'élaboration de modules de formation (<http://ava.unapcict.org>) (mise à jour continue) (2012-2013) (1); centre électronique de ressources pour les partenaires de l'Académie (mise à jour continue) (2012-2013) (1); renforcement des capacités des hauts responsables politiques en ce qui concerne l'utilisation des applications des technologies de l'information et de la communication aux fins du développement, dans le cadre de l'Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux technologies de l'information et de la communication des responsables publics (2012-2013) (1).

Facteurs externes

38. Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres considèrent la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes comme des priorités et prennent des mesures pour se doter des capacités techniques voulues, notamment celles qui doivent être conçues en collaboration avec les autres parties prenantes aux niveaux national et international; b) les États membres continuent d'intégrer les outils des technologies de l'information et de la communication dans leurs programmes de développement socioéconomique, en accordant une attention particulière à la réduction des risques de catastrophe; c) les États membres et les organisations ou initiatives concernées assurent une coopération et une coordination internationales dans le domaine des technologies de l'information et de la communication aux fins du développement inclusif et durable; et d) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Sous-programme 6 Développement social

Stratégie

39. La responsabilité de ce sous-programme incombera à la Division du développement social. Son orientation stratégique découlera essentiellement des engagements souscrits dans les instances intergouvernementales pertinentes de l'ONU, notamment le Sommet mondial pour le développement social, la Conférence internationale sur la population et le développement, le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002), la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, la Convention relative aux droits des personnes handicapées, la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida, la Déclaration du Millénaire adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 55/2, et le Document final du Sommet mondial de 2005 adopté par l'Assemblée dans sa résolution 60/1. Parmi les mandats régionaux définissant l'orientation de ce sous-programme figurent le Cadre d'action du

Millénaire de Biwako pour une société intégrée, sans obstacles et fondée sur le respect des droits au bénéfice des handicapés de l'Asie et du Pacifique, le Plan d'action sur la population et la pauvreté adopté par la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique, le Plan d'action de Macao sur le vieillissement en Asie et dans le Pacifique, la Déclaration de Bangkok sur Beijing+15 adoptée lors de la Réunion intergouvernementale de haut niveau chargée d'examiner la mise en œuvre, au niveau régional, du Programme d'action de Beijing 15 ans après son adoption et ses prolongements régionaux et mondiaux, et les autres résolutions pertinentes de la Commission en matière de développement social. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes est également prise en compte pour déterminer l'orientation du sous-programme.

40. Ce sous-programme visera à promouvoir le changement au niveau des politiques et des institutions. Il aura pour principal groupe cible les institutions et les fonctionnaires des gouvernements, en particulier ceux qui sont chargés de formuler, de mettre en œuvre et de gérer les politiques et programmes de développement social. La stratégie sera axée sur la réalisation de travaux d'analyse et de recherche appliquée sur les options politiques, stratégies et programmes sociaux et sur la diffusion des résultats de ces travaux pour faciliter la prise de décisions par les gouvernements. Les bonnes pratiques des systèmes de protection sociale, en particulier celles qui sont axées vers les groupes les plus vulnérables de la société, seront analysées et documentées en vue d'être adaptées et reproduites dans la région. Le rôle fédérateur de la Commission sera mis en relief, notamment pour ce qui est de promouvoir la coopération régionale et la formation d'un consensus sur l'accélération de la mise en œuvre des engagements internationaux en faveur de l'égalité entre les sexes et de l'intégration sociale des groupes vulnérables. L'assistance technique aux pays en développement, notamment ceux qui se trouvent en situation particulière, sera intensifiée afin de renforcer les capacités nationales par le transfert de savoir et de compétences dans différents domaines touchant au développement social. Une stratégie comportant plusieurs volets sera adoptée pour intégrer dans les politiques et les programmes des questions intersectorielles telles que la sensibilité à l'égalité entre les sexes et le respect des droits. Les partenariats seront renforcés avec toute une gamme d'intervenants, y compris avec des organisations de la société civile et des établissements de recherche, et une étroite coordination sera maintenue avec d'autres organismes des Nations Unies et organisations internationales afin de créer des synergies et d'obtenir un meilleur impact dans la région.

Objectif de l'Organisation : Renforcer la coopération régionale pour créer une société intégrée qui assure la protection, l'autonomisation et l'égalité de tous les groupes sociaux en Asie et dans le Pacifique

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Meilleures connaissances et compréhension des tendances, politiques et bonnes pratiques de la région en matière de développement social et de population, comme base pour la prise de décisions efficaces par les États membres de la CESAP	a) i) Nombre de références faites par les États membres à l'utilité des options politiques, stratégies et bonnes pratiques en matière de développement social et de population promues par la CESAP comme base pour la définition des politiques et l'élaboration des programmes Mesure des résultats : 2008-2009 : 5 références faites par les gouvernements lors de sessions de la Commission, du Comité du développement social et de réunions intergouvernementales

ad hoc sur des questions de développement social tenues dans le cadre de l'appareil de conférence de la Commission

Estimation pour 2010-2011 : 5 références faites par les gouvernements lors de sessions de la Commission, du Comité du développement social et de réunions intergouvernementales ad hoc sur des questions de développement social tenues dans le cadre de l'appareil de conférence de la Commission

Valeur cible pour 2012-2013: 8 références faites par les gouvernements lors de sessions de la Commission, du Comité du développement social et de réunions intergouvernementales ad hoc sur des questions de développement social tenues dans le cadre de l'appareil de conférence de la Commission

- ii) Pourcentage des personnes recevant les publications et rapports de la CESAP qui déclarent que cela leur permet de mieux connaître et comprendre les tendances, politiques et bonnes pratiques en matière de développement social et de population

Mesure des résultats :

2008-2009 : 70 %

Estimation pour 2010-2011 : 70 %

Valeur cible pour 2012-2013: 75 %

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Service fonctionnel de réunions: Sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique (2012) (8);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport de la sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique (2012) (1); rapport sur les problèmes de population de l'Asie et du Pacifique (2012) (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: Réunion d'experts sur les préparatifs de la sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique (2012) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications périodiques: *Asia-Pacific Population Journal* (4); *Disability at a Glance* (1);
 - ii) Publications non périodiques: *Voice of persons with disabilities – Improving the Livelihood and Well-being of Persons with Disabilities* (1) ;
 - iii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: fiche de synthèse sur la population en Asie et dans le Pacifique (2) ;
 - iv) Manifestations spéciales : Table ronde sur la migration et le développement (1) ;
 - v) Documentation technique: analyse et documentation des bonnes pratiques dans l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (1) ; Centre d'information sur la politique en matière de handicap (www.unescap.org/esid/psis/disability/policy_central/index.asp) (2); analyse régionale des politiques et programmes nationaux en faveur des jeunes (1) ; examen régional de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (1); documents d'information sur les migrations et le développement (2) ; documents d'information sur l'impact social de l'urbanisation (1) ; le développement social en Asie et dans le Pacifique : Centre d'information (www.unescap.org/sdd/) (2); documents de travail sur la transition démographique en Asie et dans le Pacifique et ses incidences socioéconomiques (1) ;

- vi) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: Groupe de travail thématique sur la migration internationale, y compris la traite des êtres humains (2 réunions en 2012, 2 réunions en 2013) ;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain: promouvoir la coopération régionale axée sur la migration internationale et le développement en Asie et dans le Pacifique (1) ; développer la base de connaissances portant sur les tendances, politiques et bonnes pratiques en matière de développement social et de population en Asie et dans le Pacifique (1).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Resserrement de la coopération régionale et meilleure application des engagements internationaux en faveur de l'égalité entre les sexes et de l'intégration sociale des groupes vulnérables en Asie et dans le Pacifique	b) i) Nombre de résolutions, décisions et recommandations adoptées par les États membres de la CESAP qui traduisent un consensus régional en vue de faire progresser la mise en œuvre des engagements internationaux en faveur de l'égalité entre les sexes, de l'autonomisation des femmes et de l'intégration sociale des groupes vulnérables, en particulier les handicapés, les personnes âgées et les jeunes Mesure des résultats : 2008-2009 : 6 résolutions, décisions et recommandations Estimation pour 2010-2011 : 6 résolutions, décisions et recommandations Valeur cible pour 2012-2013: 8 résolutions, décisions et recommandations ii) Nombre d'initiatives prises par des États membres de la CESAP en vue de créer des cadres régionaux et sous-régionaux de coopération pour promouvoir l'égalité entre les sexes, l'autonomisation des femmes et l'intégration sociale des groupes vulnérables, en particulier les handicapés, les personnes âgées et les jeunes Mesure des résultats : 2008-2009 : sans objet Estimation pour 2010-2011 : 3 activités Valeur cible pour 2012-2013: 5 activités

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives au développement social (2012, 2013) (2);
 - ii) Service fonctionnel de réunions: Deuxième Réunion intergouvernementale Asie-Pacifique d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2012) (6); Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen final de la mise en œuvre du programme de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2003-2012) (2012) (8) ;
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport de la Deuxième Réunion intergouvernementale Asie-Pacifique d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2012) (1); rapport sur des questions

- relatives au vieillissement (2012) (1) ; rapport de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen final de la mise en œuvre du programme de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2012) (1) ; rapports sur des questions relatives au handicap (2012) (1) ;
- iii) Groupes spéciaux d'experts: Réunion d'experts sur les moyens d'accélérer la mise en œuvre de la Déclaration de Bangkok sur Beijing+15 (2013) (1); Réunion d'experts sur les stratégies permettant d'accélérer la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (2012) (1) ; Réunion d'experts sur la suite donnée à la Réunion intergouvernementale de haut niveau pour l'Asie et le Pacifique sur l'évaluation des progrès réalisés eu égard aux engagements pris dans la Déclaration politique sur le VIH/sida et aux Objectifs du Millénaire pour le développement (2013) (1) ;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: ressources et « trousse à outils » à l'appui de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, de la Déclaration de Bangkok sur Beijing+15 et d'autres instruments et engagements internationaux en matière de développement social (2);
- ii) Manifestations spéciales: Journée internationale des personnes âgées (2); Journée internationale des personnes handicapées (2); Journée internationale de la femme (2) ; Journée internationale de la jeunesse (2);
- iii) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: Groupe interinstitutions pour l'Asie et le Pacifique sur la jeunesse (2 réunions en 2012, 2 réunions en 2013) ; Groupe de travail thématique sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes créé dans le cadre du Mécanisme de coordination régionale Asie-Pacifique (2 réunions en 2012, 2 réunions en 2013) ;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Projets de terrain: accélérer la mise en œuvre des engagements internationaux tendant à promouvoir l'égalité entre les sexes dans la région de l'Asie et du Pacifique, notamment la Déclaration de Bangkok sur Beijing+15 (1); accroître la capacité nationale d'application du Programme d'action mondiale pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà dans la région de l'Asie et du Pacifique (1); accroître la capacité nationale d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement dans la région de l'Asie et du Pacifique (1); accroître la capacité nationale d'application de la résolution 66/10 de la Commission : « Appel régional à l'action pour réaliser l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins, et au soutien en Asie et dans le Pacifique » (1) ; promouvoir les droits des handicapés, et notamment l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées dans la région de l'Asie et du Pacifique (1).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
c) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à gérer les risques sociaux et les facteurs de vulnérabilité sociale et à mettre en œuvre des programmes efficaces de protection sociale et de prise en compte des sexospécificités, en particulier en faveur des groupes les plus vulnérables de la société	c) i) Pourcentage des participants des gouvernements qui indiquent avoir amélioré leurs connaissances et leurs compétences grâce aux activités de formation et de renforcement des capacités organisées par la CESAP Mesure des résultats : 2008-2009 : 70 % Estimation pour 2010-2011 : 75 % Valeur cible pour 2012-2013: 75% ii) Nombre d'activités de suivi organisées au niveau national à l'issue d'activités de formation et autre activités de renforcement des capacités organisées par la CESAP Mesure des résultats :

2008-2009 : sans objet
 Estimation pour 2010-2011 : 5 activités
 Valeur cible pour 2012-2013: 8 activités

Produits :

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications non périodiques : bonnes pratiques dans la mise en œuvre des politiques et programmes de protection sociale, y compris l'aspect santé (2); directives et bonnes pratiques sur la prise en compte de la problématique hommes/femmes dans le développement national, conformément à la Déclaration de Bangkok sur Beijing+15 (en ligne) (2) ;
 - ii) Documentation technique : documents destinés à faciliter l'action menée par les organisations nationales de femmes pour intégrer la problématique hommes-femmes dans les processus de développement et accélérer la mise en œuvre de la Déclaration de Bangkok sur Beijing+15 (2) ; documents de travail sur la protection sociale, traitant notamment des nouvelles formes de vulnérabilité et de marginalisation sociale (1) ;
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain: renforcer la capacité nationale de gestion des risques sociaux et l'application de systèmes de protection sociale efficaces (1) ; renforcer la capacité nationale à prendre en compte la problématique hommes-femmes dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (1) ; appuyer l'action des organisations nationales de femmes en faveur de la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les programmes nationaux de développement.

Facteurs externes

41. Le sous-programme devrait pouvoir atteindre ses objectifs et permettre d'obtenir les réalisations escomptées à condition : a) que les parties prenantes nationales concernées soient prêtes à fournir les données et l'information nécessaires pour que le secrétariat puisse mener à bien ses travaux analytiques; b) que les institutions nationales soient disposées à coopérer au niveau régional dans divers domaines du développement social; et c) qu'il soit possible de mobiliser des ressources extrabudgétaires adéquates pour renforcer l'intérêt des travaux normatifs et analytiques du secrétariat et permettre de développer ses contacts avec les pays de la région et les services qu'il leur apporte.

Sous-programme 7

Statistiques

Stratégie

42. La responsabilité de ce sous-programme incombera à la Division de statistique, avec l'appui de l'Institut de statistique des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique. Son orientation stratégique découlera principalement de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2 de l'Assemblée générale) et du Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1 de l'Assemblée générale), notamment pour ce qui est du suivi des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement. Elle découlera également des résolutions du Conseil économique et social 2005/13 (Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010), 2005/36 (Statuts de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique), et 2006/6 (Renforcement des capacités statistiques), ainsi que des résolutions de la Commission 62/10 (Renforcer les capacités statistiques en Asie et dans le Pacifique) et 65/2 (Coopération technique régionale et renforcement des capacités pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique).

43. L'objectif de ce sous-programme sera atteint grâce à un ensemble équilibré d'activités normatives, analytiques et de coopération technique visant à améliorer l'établissement et la diffusion par les services statistiques nationaux de données démographiques, sociales, économiques et environnementales de base, ventilées par sexe, s'il y a lieu, y compris les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement, et à encourager leur utilisation par les décideurs et la population dans la région de l'Asie et du Pacifique, conformément aux normes convenues internationalement acceptées et aux bonnes pratiques.

44. Au cours de la période biennale 2012-2013, il est prévu de continuer à : a) promouvoir l'utilisation des statistiques pour étayer la prise de décisions; b) appuyer l'établissement de statistiques démographiques, économiques, sociales et environnementales dans la région de l'Asie et du Pacifique; c) faciliter l'application des normes internationales existantes ou nouvelles, y compris les nouvelles classifications économiques et sociales et le Système révisé de comptabilité nationale; d) renforcer la capacité des bureaux nationaux de statistique à recueillir, produire, diffuser et analyser des données conformément aux normes convenues internationalement et aux bonnes pratiques ; et e) renforcer la coopération et l'échange d'informations statistiques aux niveaux régional et interrégional. Le sous-programme mettra notamment l'accent sur l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données permettant de mesurer les progrès accomplis dans les domaines tels que l'inclusion sociale et l'égalité entre les sexes. En outre, il devrait permettre de renforcer la diffusion des données en faisant paraître des publications et en donnant aux pays de la région de la CESAP accès à des bases de données en ligne.

45. Afin de renforcer la cohérence au niveau du système des Nations Unies et la coordination entre les institutions internationales, la CESAP agira en étroite coopération avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et d'autres organes concernés de l'ONU, les banques et fonds de développement, les organisations régionales et sous-régionales et d'autres partenaires et réseaux statistiques.

Objectif de l'Organisation : Améliorer l'utilisation des statistiques pour étayer la prise de décisions, et établir et diffuser des statistiques de qualité pour un développement inclusif et durable dans la région de la CESAP

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Meilleure compréhension, chez les statisticiens officiels, les décideurs et dans le public, des tendances du développement dans la région de la CESAP, s'agissant notamment des progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement	a) Pourcentage des statisticiens et des décideurs nationaux qui estiment que les analyses de la CESAP sont pertinentes et utiles pour suivre les grandes tendances du développement et prendre des décisions sur les politiques en la matière Mesure des résultats : 2008-2009 : 60 pour cent des statisticiens et décideurs nationaux de la région qui reçoivent les analyses pertinentes de la CESAP Estimation pour 2010-2011 : 60 pour cent des statisticiens et décideurs nationaux de la région qui reçoivent les analyses pertinentes de la CESAP

Valeur cible pour 2012-2013: 60 pour cent des statisticiens et décideurs nationaux de la région qui reçoivent les analyses pertinentes de la CESAP

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique :
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives aux statistiques (2012, 2013) (2);
 - ii) Comité de statistique (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2012) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité de statistique (2012) (1); rapports sur des questions ayant trait au développement, à l'analyse et à l'utilisation des statistiques officielles (2012) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications périodiques: *Statistical Yearbook for Asia and the Pacific* (2012, 2013) (2);
 - ii) Publications non périodiques: statistiques de base sur les progrès réalisés sur la voie du développement inclusif et durable dans une sous-région particulière (2012) (1);
 - iii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: *Statistical Newsletter* (bulletin trimestriel d'information statistique) (2012, 2013) (2);
 - iv) Documentation technique: études relatives à des indicateurs de développement, (y compris les indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement) portant notamment sur les pays qui ont des besoins particuliers, (2012, 2013) (2) ;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain : amélioration de la capacité des systèmes statistiques nationaux à produire et diffuser des statistiques sur le handicap (2012, 2013) (1); amélioration de la base de connaissances constituée à l'intention des décideurs à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (2012, 2013) (1); renforcement de la capacité des systèmes statistiques nationaux à établir et diffuser des statistiques économiques (2012, 2013) (1); renforcement de la capacité des systèmes statistiques nationaux à établir et diffuser des statistiques sexospécifiques (2012, 2013) (1); renforcement de la capacité des systèmes statistiques nationaux à établir et diffuser des statistiques de l'État civil (2012, 2013) (1).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Amélioration de l'accès des décideurs et du public à des données comparables sur les principaux indicateurs démographiques, sociaux, économiques et environnementaux pour la région de la CESAP	b) i) Augmentation des téléchargements de données statistiques en ligne produites par la CESAP Mesure des résultats : 2008-2009 : en moyenne, 250 demandes de consultation par mois des tableaux indicateurs figurant dans la base de données en ligne Estimation pour 2010-2011 : en moyenne, 350 demandes de consultation par mois des tableaux indicateurs figurant dans la base de données en ligne Valeur cible pour 2012-2013: en moyenne, 500 demandes de consultation par mois des tableaux indicateurs figurant dans la base de données en ligne

- ii) Pourcentage des décideurs qui affirment avoir utilisé les publications ou la base de données en ligne de la CESAP comme sources d'information statistique pour évaluer les grandes tendances du développement et prendre des décisions sur les politiques en la matière

Mesure des résultats :

2008-2009 : sans objet

Estimation pour 2010-2011 : 50 pour cent des décideurs qui ont consulté la base de données en ligne de la CESAP estiment qu'elle leur a apporté des informations utiles pour évaluer les grandes tendances en matière de développement et prendre des décisions sur les politiques en la matière

Valeur cible pour 2012-2013: 60 pour cent des décideurs qui ont consulté la base de données en ligne de la CESAP estiment qu'elle leur a apporté des informations utiles pour évaluer les grandes tendances en matière de développement et prendre des décisions sur les politiques en la matière

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique :
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives aux statistiques (2012, 2013) (2);
 - ii) Comité de statistique (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2012) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité de statistique (2012) (1); rapports sur des questions ayant trait au développement, à l'analyse et à l'utilisation des statistiques officielles (2012) (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur les possibilités et les moyens de moderniser les systèmes nationaux d'information statistique de manière à satisfaire pleinement les besoins de leurs clients ;
- b) Autres activités de fond (ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications périodiques: *Statistical Yearbook for Asia and the Pacific* (2012, 2013) (2);
 - ii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: *Statistical Newsletter* (bulletin trimestriel d'information statistique) (2012, 2013) (2);
 - iii) Documentation technique: informations statistiques ponctuelles concernant la région, et notamment les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral (2012, 2013) (2); base de données régionale sur les indicateurs socioéconomiques et environnementaux, y compris les indicateurs sexospécifiques et ceux qui ont trait à la pauvreté (2012, 2013) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain : amélioration de la capacité des systèmes statistiques nationaux à produire et diffuser des statistiques sur le handicap (2012, 2013) (1); accroissement de la capacité des systèmes statistique nationaux à se moderniser pour satisfaire pleinement les besoins de leurs clients (2012, 2013) (1); renforcement de la capacité des systèmes statistiques nationaux à établir et diffuser des statistiques économiques (2012, 2013) (1); renforcement de la capacité des systèmes statistiques nationaux à établir et diffuser des statistiques sexospécifiques (2012, 2013) (1); renforcement de la capacité des systèmes statistiques nationaux à établir et diffuser des statistiques de l'État civil (2012, 2013) (1).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
c) Renforcement de la capacité des systèmes statistiques nationaux des États membres de la CESAP à recueillir, produire, diffuser et utiliser des statistiques conformément aux normes convenues internationalement et aux bonnes pratiques	c) Pourcentage des participants aux activités pertinentes de la CESAP qui affirment être en mesure d'appliquer les connaissances ainsi acquises pour produire des données comparables et mieux les utiliser Mesure des résultats : 2008-2009 : 60 pour cent des participants Estimation pour 2010-2011 : 60 pour cent des participants Valeur cible pour 2012-2013: 60 pour cent des participants

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique :
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives aux statistiques (2012, 2013) (2);
 - ii) Comité de statistique (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2012) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité de statistique (2012) (1); rapports sur des questions ayant trait au développement, à l'analyse et à l'utilisation des statistiques officielles (2012) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Service fonctionnel de réunions interinstitutions : Partenaires pour le développement des statistiques en Asie et dans le Pacifique (2012, 2013) (2) ;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain : meilleure connaissance et meilleure utilisation des instruments permettant de mesurer le secteur informel et l'emploi informel (2012, 2013) (1); amélioration de la capacité des systèmes statistiques nationaux de certains pays ayant des besoins particuliers à produire des statistiques de base (2012, 2013) (1); amélioration de la capacité des systèmes statistiques nationaux à établir et diffuser des statistiques du handicap (2012, 2013) (1); amélioration de la capacité des systèmes statistiques nationaux à se moderniser pour répondre pleinement aux besoins de leurs clients (2012, 2013) (1); renforcement de la capacité des systèmes statistiques nationaux à établir et diffuser des statistiques économiques (2012, 2013) (1); renforcement de la capacité des systèmes statistiques nationaux à établir et diffuser des statistiques sexospécifiques (2012, 2013) (1); renforcement de la capacité des systèmes statistiques nationaux à établir et diffuser des statistiques de l'État civil (2012, 2013) (1).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
d) Renforcement de la capacité des bureaux nationaux de statistique de la région de la CESAP à recueillir, produire, diffuser et analyser des données conformément aux normes convenues internationalement et aux bonnes pratiques	d) Pourcentage des stagiaires à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) qui affirment être mieux à même de prendre des mesures pour améliorer la qualité des données et des services fournis par les bureaux nationaux de statistique Mesure des résultats : 2008-2009 : 60 pour cent des stagiaires de l'ISAP Estimation pour 2010-2011 : 65 pour cent des stagiaires de l'ISAP Valeur cible pour 2012-2013: 65 pour cent des stagiaires de l'ISAP

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique :
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) (2012, 2013) (2);
 - ii) Comité de statistique (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2012) (6);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur l'élaboration de nouvelles recommandations et lignes directrices pour la région Asie-Pacifique dans les domaines émergents des statistiques économiques, sociales ou environnementales (2013) (1);
 - iv) Assistance aux représentants et rapporteurs : Conseil d'administration de l'ISAP (2012, 2013) (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: mécanismes de partage du savoir en ligne dans le cadre des cours de formation, séminaires et ateliers ciblés organisés par l'ISAP (2012, 2013) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires) :
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers : formation à distance utilisant les techniques de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et de l'Agence japonaise d'exploration spatiale (JAXA) (en cours de négociation), sur certains aspects des statistiques officielles sélectionnés par les pays (300 participants) (2012, 2013) (1); séminaires de gestion à l'intention des directeurs des bureaux nationaux de statistique et ateliers sur la gestion de la qualité statistique (120 participants) (2012, 2013) (1) formations, ateliers et séminaires régionaux, sous-régionaux et nationaux sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, les statistiques économiques intégrées, y compris le Système de comptabilité nationale de 2008, l'utilisation des TIC dans les systèmes statistiques nationaux, les statistiques de l'État civil et les statistiques de l'environnement (430 participants) (2012, 2013) (1); programme de formation axé sur la recherche (40 participants) (2012, 2013) (1); cours de formation organisés à Tokyo sur la collecte, la compilation, le traitement, l'analyse et la diffusion des statistiques officielles à large base (270 participants) (2012, 2013) (1); ateliers sur l'établissement de partenariats pour la formation statistique (20 participants) (2012, 2013) (1);
 - ii) Projets de terrain : meilleure connaissance et meilleure utilisation des instruments permettant de mesurer le secteur informel et l'emploi informel (2012, 2013) (1); amélioration de la capacité des systèmes statistiques nationaux de certains pays ayant des besoins particuliers à produire des statistiques de base (2012, 2013) (1); amélioration de la capacité des systèmes statistiques nationaux à établir et diffuser des statistiques du handicap (2012, 2013) (1); amélioration de la capacité des systèmes statistiques nationaux à se moderniser pour répondre pleinement aux besoins de leurs clients (2012, 2013) (1); renforcement de la capacité des systèmes statistiques nationaux à établir et diffuser des statistiques économiques (2012, 2013) (1); renforcement de la capacité des systèmes statistiques nationaux à établir et diffuser des statistiques sexospécifiques (2012, 2013) (1); renforcement de la capacité des systèmes statistiques nationaux à établir et diffuser des statistiques de l'État civil (2012, 2013) (1).

Facteurs externes

46. Le sous-programme devrait pouvoir atteindre son objectif et permettre d'obtenir les réalisations escomptées à condition : a) que les institutions nationales et les autorités locales se montrent disposées à collaborer et à fournir l'information pertinente; et b) qu'il soit possible de mobiliser des ressources extrabudgétaires suffisantes pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Sous-programme 8

Activités sous-régionales de développement

Stratégie

47. La responsabilité globale de la coordination des travaux au titre de ce sous-programme incombera au Cabinet de la Secrétaire exécutive. Les activités seront exécutées par les bureaux sous-régionaux de la CESAP pour le Pacifique, l'Asie de l'Est et du Nord-Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale, l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, et, pour les activités de la sous-région de l'Asie du Sud-Est, par les divisions concernées du siège de la CESAP à Bangkok. Le mandat et l'orientation stratégique du sous-programme découleront des objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement et ceux définis dans le Document final du Sommet mondial de 2005, le Plan d'application du Sommet mondial sur le développement durable, le Programme d'action d'Almaty et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement des petits États insulaires en développement. L'exécution du sous-programme se fera aussi en étroite coordination avec le Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA).

48. Étant donné la vaste étendue et la grande diversité de la région de l'Asie et du Pacifique, le sous-programme aura pour effet de renforcer la présence et la position stratégique de la Commission à l'échelon sous-régional, ce qui permettra de mieux cibler et exécuter les programmes correspondant aux grandes priorités des États membres des cinq sous-régions. Le sous-programme constituera une base importante pour renforcer la coopération régionale dans les principaux domaines de développement économique et social, de sorte qu'il soit tenu compte des besoins et des orientations des sous-régions dans la promotion d'une coopération régionale plus large en Asie et dans le Pacifique.

49. Le sous-programme permettra de continuer à traduire dans la pratique les travaux analytiques et normatifs de la Commission et d'appuyer le renforcement des capacités grâce à la coopération technique, y compris la coopération Sud-Sud et triangulaire, entre les États membres de la CESAP, et à la fourniture, sur demande, de services consultatifs. L'accent sera mis sur le partage de connaissances et le réseautage, notamment la diffusion de bonnes pratiques susceptibles d'être adaptées et reproduites et l'échange de données d'expérience. Le sous-programme donnera lieu à la collecte de données et à la réalisation d'analyses sous-régionales portant sur une sélection de questions prioritaires afin de permettre au secrétariat de présenter des produits de connaissances plus fouillés et de plus large portée.

50. Chacune des composantes du sous-programme reflète les besoins particuliers de la sous-région concernée, dans le contexte des cadres de coopération sous-régionale et du paysage institutionnel existants. À l'appui de la mise en œuvre du sous-programme, la CESAP conclura des partenariats stratégiques avec d'autres institutions intergouvernementales et acteurs de développement de première importance dans les sous-régions, et élaborera et exécutera ses programmes de manière cohérente et coordonnée dans l'esprit de l'action menée par l'ONU selon la formule «Unis dans l'action», en utilisant toutes les possibilités du système de développement des Nations Unies aux niveaux sous-régional et national afin de combler les principales lacunes du développement.

Composante 1

Activités sous-régionales de développement dans le Pacifique

Objectif de l'Organisation : Mieux intégrer les principes et pratiques du développement inclusif et durable dans les processus nationaux de planification et de mise en œuvre des politiques des pays insulaires en développement du Pacifique

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des gouvernements des îles du Pacifique de concevoir et mettre en œuvre des politiques et pratiques de développement inclusif et durable	a) Nombre de demandes de conseils sur les politiques de développement inclusif et durable émanant des gouvernements des pays insulaires du Pacifique auxquelles la CESAP apporte une réponse accueillie favorablement Mesure des résultats : 2008-2009 : 6 demandes Estimation pour 2010-2011 : 12 demandes Valeur cible pour 2012-2013: 24 demandes
Produits :	
a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):	
i) Groupes spéciaux d'experts: réunion sur les politiques de développement dans le Pacifique en vue de cerner les problèmes émergents et de formuler des recommandations pour <i>Pacific Perspectives</i> (1) (2012);	
b) Autres activités de fond (budget ordinaire):	
i) Documentation technique: travaux de recherche et d'analyse pour la section consacrée au Pacifique de l' <i>Economic and Social Survey for Asia and the Pacific</i> (Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique) (1);	
c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):	
i) Projets de terrain : renforcement de la capacité des pays membres de produire et utiliser des statistiques, notamment par sexe, pour la formulation de politiques et la prise de décisions sur la base de données factuelles (1).	
Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Les pays insulaires en développement du Pacifique sont mieux à même d'influencer les processus régionaux dans la région de l'Asie et du Pacifique	b) i) Nombre de questions intéressant les pays insulaires du Pacifique qui, sont examinées pendant les réunions ou dans les études et publications de la CESAP Mesure des résultats : 2008-2009 : 3 questions intéressant les pays insulaires du Pacifique Estimation pour 2010-2011 : 4 questions intéressant les pays insulaires du Pacifique Valeur cible pour 2012-2013: 6 questions intéressant les pays insulaires du Pacifique ii) Nombre d'États insulaires du Pacifique qui participent aux réunions de la CESAP Mesure des résultats : 2008-2009 : 6 délégations d'États insulaires du Pacifique Estimation pour 2010-2011 : 8 délégations d'États insulaires du Pacifique

Valeur cible pour 2012-2013: 12 délégations d'États insulaires du Pacifique

Produits :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport sur les choix politiques et programmatiques pour le traitement des problèmes émergents de développement économique et social dans les pays insulaires en développement du Pacifique (1) (2012)

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
c) Renforcement des mécanismes de coopération régionale et des cadres institutionnels de promotion de l'intégration régionale et du développement équitable	c) Nombre d'initiatives de collaboration pour l'intégration régionale et le développement équitable faisant appel aux États membres, à la société civile et à d'autres grands partenaires de développement dans le Pacifique, qui sont facilitées par la CESAP Mesure des résultats : 2008-2009 : 3 initiatives de collaboration Estimation pour 2010-2011 : 5 initiatives de collaboration Valeur cible pour 2012-2013: 6 initiatives de collaboration

Produits:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications périodiques: *Pacific Perspectives* (1) (2013);
 - ii) Documentation technique: page Web pour le partage de connaissances sur les politiques et les bonnes pratiques de développement économique et social dans le Pacifique <<http://www.unescap.org/EPOC/>> (2).

Facteurs externes

51. Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale se montre sensible aux besoins et aux préoccupations des pays membres de la CESAP et leur apporte son soutien, conformément aux directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ainsi qu'aux objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement; b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à participer à la réalisation de programmes communs; et c) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Composante 2

Activités sous-régionales de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est

Objectif de l'Organisation : Traiter efficacement les problèmes prioritaires de la sous-région de l'Asie de l'Est et du Nord-Est dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement, y compris avec des dimensions sexospécifiques, pour traiter les questions liées au développement durable, en tenant compte des choix de la croissance verte et de l'efficacité énergétique, des technologies de l'information et de la communication, de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe, de la réduction de la pauvreté et du développement des infrastructures	a) Pourcentage accru des participants qui jugent les activités de la CESAP pertinentes et utiles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes qui tiennent compte des dimensions sexospécifiques et permettent de traiter les problèmes prioritaires de l'Asie de l'Est et du Nord-Est Mesure des résultats : 2008-2009 : sans objet Estimation pour 2010-2011 : 50 % des participants Valeur cible pour 2012-2013: 70 % des participants
Produits:	
a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):	
i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:	
a. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur les choix politiques et programmatiques pour le traitement des problèmes émergents de développement économique et social en Asie de l'Est et du Nord-Est (2012, 2013) (2) ;	
ii) Groupes spéciaux d'experts: extension et amélioration du commerce et des transports grâce à la connectivité sous-régionale par les technologies de l'information et de la communication (2013) (1); renforcement de la collaboration sous-régionale inclusive avec toutes les grandes parties prenantes, y compris la société civile (2012) (1);	
iii) Assistance aux représentants et rapporteurs : Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement (NEASPEC) (2012, 2013) (2) ; réunion consultative sous-régionale pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est (2012) (1).	

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Renforcement du partage de connaissances et des partenariats entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés pour traiter les problèmes prioritaires de l'Asie de l'Est et du Nord-Est et ainsi appuyer la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement	b) i) Pourcentage des États membres qui font état d'une collaboration accrue, aux fins de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés en Asie de l'Est et du Nord-Est Mesure des résultats : 2008-2009 : sans objet Estimation pour 2010-2011 : 15 % des États membres Valeur cible pour 2012-2013: 40 % des États membres ii) Nombre accru d'institutions partenaires en Asie de l'Est et du Nord-Est qui participent aux activités de partage de connaissances organisées par la CESAP

Mesure des résultats :
 2008-2009 : sans objet
 Estimation pour 2010-2011 : 2 institutions
 partenaires
 Valeur cible pour 2012-2013: 6
 institutions partenaires

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Assistance aux représentants et rapporteurs : réunion consultative sous-régionale pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est (2012) (1) ;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Expositions, visites guidées, conférences : exposition pour la promotion des activités sous-régionales de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est (1) ;
 - ii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: les initiatives de la CESAP pour connecter la sous-région – série de notes de synthèse socioéconomiques pour un programme de développement durable axé sur la population (2);
 - iii) Documentation technique: page Web pour le partage de connaissances sur les politiques et les bonnes pratiques de développement économique et social en Asie de l'Est et du Nord-Est (2) ;
- c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires) :
 - i) Projets de terrain : renforcement des partenariats afin d'améliorer la capacité des décideurs et des praticiens de formuler et mettre en œuvre des politiques socioéconomiques intégrées visant à atténuer les inégalités sociales croissantes, à renforcer davantage la protection sociale et à réduire la vulnérabilité des groupes défavorisés (1); amélioration de la capacité des experts nationaux d'analyser les implications socioéconomiques des catastrophes multirisques et de trouver des solutions adaptées pour la mise en place de mécanismes de coopération intra-et inter-sous-régionale aux fins de réduire les risques de catastrophe (1); renforcement de la capacité des pays membres de concevoir et exécuter des programmes sous-régionaux visant à améliorer la sécurité énergétique et la durabilité environnementale, notamment au titre du Programme de coopération environnementale pour la sous-région Asie du Nord-Est (1); renforcement de la capacité des praticiens et des experts d'améliorer la connectivité sous-régionale afin de stimuler la coopération économique sous-régionale, notamment en matière de commerce et d'investissement, entre les pays de l'Asie de l'Est et du Nord-Est (1).

Facteurs externes

52. Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale se montre sensible aux besoins et aux préoccupations des pays membres de la CESAP et leur apporte son soutien, conformément aux directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ainsi qu'aux objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement; b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à participer à la réalisation de programmes communs; et c) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Composante 3

Activités sous-régionales de développement en Asie du Nord et en Asie centrale

Objectif de l'Organisation : Traiter efficacement les problèmes prioritaires de la sous-région de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement, en tenant compte des dimensions sexospécifiques, pour traiter les questions liées à la facilitation des transports et du commerce, de l'eau, de l'énergie et du développement	a) Pourcentage accru des participants qui jugent les activités de la CESAP pertinentes et utiles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes qui tiennent compte des dimensions sexospécifiques et permettent de traiter les problèmes prioritaires de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale Mesure des résultats : 2008-2009 : sans objet Estimation pour 2010-2011 : 50 % de participants Valeur cible pour 2012-2013: 70 % de participants

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les choix politiques et programmatiques pour le traitement des problèmes émergents de développement économique et social en Asie du Nord et en Asie centrale (2) (2012, 2013) ;

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Renforcement du partage de connaissances et des partenariats entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés pour traiter les problèmes prioritaires de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale et ainsi appuyer la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement	b) i) Pourcentage des États membres qui font état d'une collaboration accrue, aux fins de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés en Asie du Nord et en Asie centrale Mesure des résultats : 2008-2009 : sans objet Estimation pour 2010-2011 : 15 % des États membres Valeur cible pour 2012-2013: 40 % des États membres ii) Nombre accru d'institutions partenaires en Asie du Nord et en Asie centrale qui participent aux activités de partage de connaissances organisées par la CESAP Mesure des résultats : 2008-2009 : sans objet

Estimation pour 2010-2011 : 2
institutions partenaires
Valeur cible pour 2012-2013: 4
institutions partenaires

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Assistance aux représentants et rapporteurs : Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA), en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe (CEE) (2012-2013) (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Documentation technique: page Web pour le partage de connaissances sur les politiques et les bonnes pratiques de développement économique et social en Asie du Nord et en Asie centrale (2) ;
- c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires) :
 - i) Projets de terrain : création de partenariats pour accélérer la mise en œuvre de stratégies nationales de développement axées sur les Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie du Nord et en Asie centrale (1); projet conjoint CESAP-ECE pour le renforcement de l'intégration et de la coopération sous-régionales en Asie centrale (SPECA) (1); projet de renforcement des capacités aux fins de développer les systèmes de transport en transit en Asie du Nord et en Asie centrale par la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty (1);

Facteurs externes

53. Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale se montre sensible aux besoins et aux préoccupations des pays membres de la CESAP et leur apporte son soutien, conformément aux directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ainsi qu'aux objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement; b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à participer à la réalisation de programmes communs; et c) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Composante 4

Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest

Objectif de l'Organisation : Traiter efficacement les problèmes prioritaires de la sous-région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement, en tenant compte des dimensions sexospécifiques, pour remédier aux lacunes dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, le développement des	a) Pourcentage accru des participants qui jugent les activités de la CESAP pertinentes et utiles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes qui tiennent compte des dimensions sexospécifiques et permettent de traiter les problèmes prioritaires de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest

infrastructures, la facilitation du commerce et des transports, et la réduction des risques de catastrophe, ainsi que pour traiter les questions de l'énergie et de la sécurité alimentaire

Mesure des résultats :

2008-2009 : sans objet

Estimation pour 2010-2011 : 50 % de participants

Valeur cible pour 2012-2013: 70 % de participants

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les choix politiques et programmatiques pour le traitement des problèmes émergents de développement économique et social en Asie du Sud et du Sud-Ouest (2012, 2013) (2).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Renforcement du partage de connaissances et des partenariats entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés pour appuyer la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement, en Asie du Sud et du Sud-Ouest	b) i) Pourcentage des États membres qui font état d'une collaboration accrue, aux fins de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés en Asie du Sud et du Sud-Ouest

Mesure des résultats :

2008-2009 : sans objet

Estimation pour 2010-2011 : 15 % des États membres

Valeur cible pour 2012-2013: 40 % des États membres

- ii) Nombre accru d'institutions partenaires en Asie du Sud et du Sud-Ouest qui participent aux activités de partage des connaissances organisées par la CESAP

Mesure des résultats :

2008-2009 : sans objet

Estimation pour 2010-2011 : 2 institutions partenaires

Valeur cible pour 2012-2013: 6 institutions partenaires

Produits:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Documentation technique: page Web pour le partage de connaissances sur les politiques et les bonnes pratiques de développement économique et social en Asie du Sud et du Sud-Ouest (2) ;
- b) Coopération technique (ressources extrabudgétaires) :

- i) Projets de terrain : création de partenariats pour accélérer la mise en œuvre de stratégies nationales de développement axées sur les Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest (1); coopération Sud-Sud et mobilisation à l'appui de la sécurité alimentaire et de la sécurité sociale en Asie du Sud et du Sud-Ouest (1).

Facteurs externes

54. Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale se montre sensible aux besoins et aux préoccupations des pays membres de la CESAP et leur apporte son soutien, conformément aux directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ainsi qu'aux objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement; b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à participer à la réalisation de programmes communs; et c) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Composante 5

Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud-Est

Objectif de l'Organisation : Traiter efficacement les problèmes prioritaires de la sous-région de l'Asie du Sud-Est dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement, en tenant compte des dimensions sexospécifiques, pour traiter les problèmes prioritaires de l'Asie du Sud-Est, en particulier en ce qui concerne l'alerte rapide, la réduction des risques de catastrophe et la connectivité	a) Pourcentage accru des participants qui jugent les activités de la CESAP pertinentes et utiles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes qui tiennent compte des dimensions sexospécifiques et permettent de traiter les problèmes prioritaires de l'Asie du Sud-Est Mesure des résultats : 2008-2009 : sans objet Estimation pour 2010-2011 : 50 % de participants Valeur cible pour 2012-2013 : 70 % de participants
Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Renforcement du partage de connaissances et des partenariats entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés pour traiter les problèmes prioritaires de l'Asie du Sud-Est et ainsi appuyer la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement	b) i) Nombre accru d'initiatives de collaboration faisant appel aux États membres, à la société civile et à d'autres grands partenaires de développement en Asie du Sud-Est, qui ont été facilitées par la CESAP

Mesure des résultats :
 2008-2009 : sans objet
 Estimation pour 2010-2011 : 15 % des États membres
 Valeur cible pour 2012-2013: 40 % des États membres

ii) Nombre accru d'institutions partenaires en Asie du Sud-Est qui participent aux activités de partage de connaissances organisées par la CESAP

Mesure des résultats :
 2008-2009 : sans objet
 Estimation pour 2010-2011 : 2 institutions partenaires
 Valeur cible pour 2012-2013: 4 institutions partenaires

Facteurs externes

55. Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale se montre sensible aux besoins et aux préoccupations des pays membres de la CESAP et leur apporte son soutien, conformément aux directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ainsi qu'aux objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement; b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à participer à la réalisation de programmes communs; et c) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Textes portant autorisation

Résolutions de l'Assemblée générale

55/2	Déclaration du Millénaire (tous les sous-programmes)
55/279	Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (tous les sous-programmes)
57/253	Sommet mondial pour le développement durable (tous les sous-programmes)
57/270 A et B	Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social (tous les sous-programmes)
58/201	Programme d'action d'Almaty : partenariats conçus pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit (sous-programmes 2, 3 et 8)
59/250	Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (tous les sous-programmes)
60/1	Document final du Sommet mondial de 2005 (tous les sous-programmes)
60/188	Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement (sous-programmes 1, 2 et 6)
60/204	Rôle de l'Organisation des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance
60/205	Science et technique au service du développement (sous-programmes 1, 2 et 3)
60/215	Vers des partenariats mondiaux (tous les sous-programmes)
60/228	Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés : réunion de haut niveau sur l'examen global approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (tous les sous-programmes)
61/1	Déclaration adoptée à l'issue de la réunion de haut niveau tenue par l'Assemblée générale à sa soixante et unième session sur l'examen global approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (tous les sous-programmes)
61/4	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (tous les sous-programmes)
61/12	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique (sous-programmes 2, 3, 4 et 8)
61/16	Renforcement du Conseil économique et social (tous les sous-programmes)
61/46	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (tous les sous-programmes)
61/48	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique

61/49	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique (tous les sous-programmes)
61/169	Le droit au développement (tous les sous-programmes)
61/207	Rôle de l'Organisation des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance (tous les sous-programmes)
61/210	Intégration des économies en transition à l'économie mondiale (sous-programmes 1 et 2)
61/266	Multilinguisme (tous les sous-programmes)
62/187	Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey (sous-programmes 1, 2 et 6)
62/208	Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (tous les sous-programmes)
62/209	Coopération Sud-Sud (tous les sous-programmes)
62/211	Vers des partenariats mondiaux (tous les sous-programmes)
63/200	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique
63/277	Mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010
63/228	Groupes de pays en situation particulière : mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit
63/232	Activités opérationnelles de développement
63/239	Déclaration de Doha sur le financement du développement : document final de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey
63/281	Les changements climatiques et leurs répercussions éventuelles sur la sécurité
64/73	Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures
64/172	Le droit au développement
64/178	Amélioration de la coordination de l'action contre la traite des personnes (sous-programmes 6 et 7)
64/193	Suivi et mise en œuvre du Consensus de Monterrey et du texte issu de la Conférence d'examen de 2008 (Déclaration de Doha sur le financement du développement) (sous-programmes 1, 2, 4 et 6)
64/197	Les technologies agricoles au service du développement (sous-programmes 1, 2, 4 et 6)
64/210	Rôle des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance

64/212	Science et technique au service du développement
64/214	Groupes de pays en situation particulière : mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit
64/220	Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
64/221	Coopération Sud-Sud
64/222	Document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (tous les sous-programmes)
64/223	Vers des partenariats mondiaux
64/224	Développement agricole et sécurité alimentaire (sous-programmes 1, 2, 4 et 6)
64/289	Cohérence du système des Nations Unies (tous les sous-programmes)
65/1	Tenir les promesses : unis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (tous les sous-programmes)

Résolutions et décisions du Conseil économique et social

37 (IV)	Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient
1895 (LVII)	Changement du nom de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient
1998/46	Mesures complémentaires pour restructurer et revitaliser l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes (tous les sous-programmes)
2004/6	Déclaration de Shanghai (tous les sous-programmes)
2004/7	Mise en œuvre des projets de coopération technique de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (tous les sous-programmes)
2005/305	Favoriser la coordination et le regroupement des travaux des commissions techniques (tous les sous-programmes)
2006/4	La croissance économique durable pour le développement social, notamment l'élimination de la pauvreté et de la faim (sous-programmes 1 et 6)
2006/14	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 59/250 de l'Assemblée générale relative à l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (tous les sous-programmes)
2007/2	Le rôle du système des Nations Unies dans la promotion du plein emploi productif et d'un travail décent pour tous (tous les sous-programmes)
2007/29	Le rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide des Nations Unies, compte tenu des dispositions des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la résolution 61/16
2007/30	Suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement (sous-programmes 1, 2 et 6)

2007/31	Application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (tous les sous-programmes)
2007/33	Intégration d'une perspective sexospécifique dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies (tous les sous-programmes)
2008/7	Restructuration de l'appareil de conférence de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
2008/29	Rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, compte tenu des dispositions des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la résolution 61/16
2008/36	Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies
2008/37	Application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010
2009/1	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 62/208 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
2009/12	Intégration du principe de l'égalité des sexes dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies (tous les sous-programmes)
2009/28	Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre de la déclaration ministérielle sur les objectifs convenus et les engagements pris sur le plan international en ce qui concerne le développement durable, adoptée à l'issue du débat de haut niveau du Conseil économique et social tenu lors de sa session de fond de 2008
2009/30	Mise en place d'un processus intergouvernemental ouvert, renforcé et plus efficace pour assurer le suivi de la question du financement du développement
2009/31	Application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010
2010/15	Renforcement des mesures en matière de prévention du crime et de justice pénale visant à combattre la violence à l'égard des femmes (sous-programmes 6 et 7)
2010/26	Suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement et à la Conférence d'examen de 2008 (sous-programmes 1,2 et 6)
2010/27	Application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (tous les sous-programmes)
2010/29	Intégration du principe de l'égalité des sexes dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies (tous les sous-programmes)

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

- 59/3 Application au niveau régional du Cadre d'action de Biwako pour une société intégrée, sans obstacles et fondée sur le respect des droits au bénéfice des handicapés de l'Asie et du Pacifique durant la Décennie pour les handicapés (2003-2012) (sous-programmes 6 et 7)
- 59/4 Mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (tous les sous-programmes)
- 60/1 Déclaration de Shanghai (tous les sous-programmes)
- 60/3 Mise en œuvre des projets de coopération technique de la CESAP (tous les sous-programmes)
- 61/1 Examen à mi-parcours du fonctionnement de l'appareil de conférence de la Commission (tous les sous-programmes)
- 61/9 Cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (sous-programmes 4 et 5)
- 61/10 Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale du 18 mai 2005 (sous-programmes 6 et 7)
- 62/1 Réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAP (tous les sous-programmes)
- 62/2 Déclaration de Jakarta sur le renforcement de la coopération régionale pour le développement des infrastructures, y compris en rapport avec la gestion des catastrophes (sous-programmes 1, 3, 4 et 5)
- 62/11 Mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (tous les sous-programmes)
- 62/12 Renforcement des pays et territoires insulaires en développement du Pacifique par la coopération régionale (sous-programmes 3, 4 et 5)
- 63/1 Déclaration d'Almaty : commémoration du soixantième anniversaire de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (tous les sous-programmes)
- 63/3 Examen de l'appareil de conférence de la Commission (tous les sous-programmes)
- 63/4 Réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAP (tous les sous-programmes)
- 63/5 Examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty : partenariats conçus pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit dans les pays en développement sans littoral et de transit (sous-programmes 2 et 3)
- 64/1 Restructuration de l'appareil de conférence de la Commission
- 64/6 Réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAP
- 65/1 Application du Document final de Bali pour faire face aux crises alimentaire, énergétique et financière

65/3	Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen final de la mise en œuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2003-2012)
65/6	Appui à la création d'un groupe international de réflexion des pays en développement sans littoral
66/1	Déclaration d'Incheon (tous les sous-programmes)
66/3	Application du Document final de Dhaka sur le Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés (tous les sous-programmes)
66/15	Renforcement de la fonction d'évaluation du secrétariat de la Commission (tous les sous-programmes)

Sous-programme 1

Politique macroéconomique et développement inclusif

Résolutions de l'Assemblée générale

60/186	Système financier international et développement
61/157	Droits de l'homme et extrême pauvreté
61/188	Crise de la dette extérieure et développement
61/213	Mise en œuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006)
61/214	Rôle du microcrédit et de la microfinance dans l'élimination de la pauvreté
63/277	Organisation par l'Organisation des Nations Unies d'une conférence au plus haut niveau sur la crise économique et financière mondiale et sur son impact sur le développement
63/303	Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement
64/190	Système financier international et développement
64/191	Viabilité de la dette extérieure et développement
64/216	Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)

Résolutions du Conseil économique et social

2005/39	Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique
2005/45	Promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement en vue d'éliminer la pauvreté et d'assurer un développement durable
2007/36	Alliance des Nations Unies entre secteur public et secteur privé pour le développement rural

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

61/5	Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique
------	--

- 64/7 Financement de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 dans la région de la CESAP
- 65/1 Application du Document final de Bali pour faire face aux crises alimentaire, énergétique et financière
- 65/4 Renforcement du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique

Sous-programme 2**Commerce et investissement***Résolutions de l'Assemblée générale*

- 62/184 Commerce international et développement
- 63/203 Commerce international et développement
- 64/188 Commerce international et développement

Résolutions du Conseil économique et social

- 2005/37 Statuts du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique
- 2005/38 Statuts du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

- 61/3 Statuts du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique
- 61/4 Statuts du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie
- 62/6 Gérer la mondialisation par le renforcement de la coopération régionale dans les domaines du commerce et des investissements

Sous-programme 3**Transport***Résolutions de l'Assemblée générale*

- 60/5 Amélioration de la sécurité routière mondiale
- 61/212 Groupes de pays en situation particulière : mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit
- 62/244 Amélioration de la sécurité routière mondiale
- 64/255 Amélioration de la sécurité routière mondiale

Résolution du Conseil économique et social

- 2007/6 Travaux du Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

- 60/4 Accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie
- 61/11 Mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty : répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit
- 62/4 Accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique
- 63/9 Application de la Déclaration de Busan sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique et du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase I (2007-2011)
- 64/4 Application de la Déclaration de Séoul sur les partenariats public-privé pour le développement des infrastructures en Asie et dans le Pacifique
- 64/5 Création du Forum des ministres asiatiques des transports
- 66/4 Application de la Déclaration de Bangkok sur le développement des transports en Asie
- 66/5 Application de la Déclaration de Jakarta sur les partenariats public-privé pour le développement des infrastructures en Asie et dans le Pacifique
- 66/6 Améliorer la sécurité routière en Asie et dans le Pacifique

Sous-programme 4
Environnement et développement

Résolutions de l'Assemblée générale

- 58/217 Décennie internationale d'action, « L'eau, source de vie » (2005-2015)
- 59/228 Activités entreprises au cours de l'Année internationale de l'eau douce (2003), préparatifs de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie » (2005-2015) et autres initiatives de mise en valeur durable des ressources en eau
- 60/197 Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures
- 60/199 Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris l'application du Programme solaire mondial
- 61/195 Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable
- 61/206 Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
- 62/189 Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable
- 64/198 Examen approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie » (2005-2015)
- 64/206 Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables

- 64/207 Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
- 64/236 Mise en oeuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable

Résolution du Conseil économique et social

- 2006/49 Rapport du Forum des Nations Unies sur les forêts sur les travaux de sa sixième session

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

- 63/6 Mise en œuvre de la coopération énergétique inter pays pour renforcer la sécurité énergétique en vue du développement durable et élargir l'accès aux services énergétiques dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement
- 64/3 Promouvoir les énergies renouvelables pour la sécurité énergétique et le développement durable en Asie et dans le Pacifique

Sous-programme 5

Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe

Résolutions de l'Assemblée générale

- 59/233 Catastrophes naturelles et vulnérabilité
- 60/195 Stratégie internationale de prévention des catastrophes
- 60/196 Catastrophes naturelles et vulnérabilité
- 60/252 Sommet mondial sur la société de l'information
- 61/110 Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence
- 61/131 Coopération internationale en matière d'aide humanitaire à la suite de catastrophes naturelles : de la phase des secours à celle de l'aide au développement
- 61/132 Renforcement des secours d'urgence et des activités de relèvement, de reconstruction et de prévention à la suite du tsunami catastrophique survenu dans l'océan Indien
- 61/198 Stratégie internationale de prévention des catastrophes
- 61/200 Catastrophes naturelles et vulnérabilité
- 62/192 Stratégie internationale de prévention des catastrophes
- 64/187 Les technologies de l'information et des communications au service du développement
- 64/200 Stratégie internationale de prévention des catastrophes

- 64/251 Coopération internationale en matière d'aide humanitaire à la suite des catastrophes naturelles: de la phase des secours à celle de l'aide au développement

Résolutions du Conseil économique et social

- 2005/40 Établissement du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement
- 2006/46 Mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et réexamen de la Commission de la science et de la technique au service du développement
- 2007/8 Circulation de l'information pour le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information
- 2008/3 Bilan de la mise en œuvre et du suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information
- 2009/7 Bilan de la suite donnée aux textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information
- 2010/2 Bilan de la suite donnée aux textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

- 61/6 Établissement du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement
- 62/5 Construire la société de l'information en Asie et dans le Pacifique
- 62/7 Renforcement de la coopération et de la coordination régionales en faveur des systèmes d'alerte rapide au tsunami au moyen du Fonds volontaire d'affectation spéciale multidonateurs pour un dispositif d'alerte rapide au tsunami dans l'océan Indien et en Asie du Sud-Est
- 62/11 Mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010
- 63/10 Examen des modalités de coopération régionale pour la gestion des catastrophes naturelles, en particulier l'établissement d'un Centre Asie-Pacifique pour la gestion des catastrophes à l'aide des technologies de l'information, de la communication et de l'espace
- 64/2 Coopération régionale en vue de l'application du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : renforcer la capacité de récupération des pays et des collectivités de la région de l'Asie et du Pacifique face aux catastrophes naturelles
- 64/10 Examen des détails opérationnels de l'étude de faisabilité de l'établissement du Centre Asie-Pacifique pour la gestion des catastrophes à l'aide des technologies de l'information, de la communication et de l'espace
- 65/5 Examen des détails opérationnels de l'étude de faisabilité de l'établissement en République islamique d'Iran du Centre Asie-Pacifique pour la gestion des catastrophes à l'aide des technologies de l'information, de la communication et de l'espace

- 66/8 Examen de la proposition d'établir le Centre Asie-Pacifique pour la gestion des catastrophes à l'aide des technologies de l'information, de la communication et de l'espace en République islamique d'Iran
- 66/14 Maintien du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement

Sous-programme 6
Développement social

Résolutions de l'Assemblée générale

- S-26/2 Déclaration d'engagement sur le VIH/sida
- 58/142 Participation des femmes à la vie politique
- 58/145 Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- 59/27 Intensification du renforcement des capacités dans le secteur de la santé publique à travers le monde
- 59/149 Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous
- 59/165 Mesures à prendre en vue d'éliminer les crimes d'honneur commis contre les femmes et les filles
- 59/167 Élimination de toutes les formes de violence contre les femmes, y compris les crimes définis dans le Document final issu de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »
- 59/248 Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement
- 60/2 Politiques et programmes mobilisant les jeunes
- 60/35 Intensification du renforcement des capacités dans le secteur de la santé publique à travers le monde
- 60/131 Mise en œuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées : réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs aux personnes handicapées
- 60/133 Suite donnée à la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille et au-delà
- 60/135 Suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement
- 60/136 Étude approfondie de toutes les formes de violence à l'égard des femmes
- 60/138 Amélioration de la condition de la femme en milieu rural
- 60/139 Violence à l'égard des travailleuses migrantes
- 60/210 Participation des femmes au développement
- 60/230 Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- 60/262 Déclaration politique sur le VIH/sida
- 61/106 Convention relative aux droits des personnes handicapées
- 61/140 Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous

61/141	Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
61/143	Intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes
61/144	Traite des femmes et des filles
61/145	Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale
61/165	Protection des migrants
61/208	Migrations internationales et développement
62/133	Intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes
62/205	Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté
62/206	Participation des femmes au développement
64/130	Politiques et programmes mobilisant les jeunes
64/131	Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement relatifs aux personnes handicapées
64/132	Suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement
64/133	Suite donnée à la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille et au-delà
64/135	Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
64/137	Intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes
64/138	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
64/139	Violence à l'égard des travailleuses migrantes
64/140	Amélioration de la condition de la femme en milieu rural
64/141	Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale
64/154	Convention relative aux droits des personnes handicapées et Protocole facultatif s'y rapportant
64/166	Protection des migrants
64/216	Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)
64/217	Participation des femmes au développement

Résolutions du Conseil économique et social

2003/14	Modalités d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, 2002
---------	---

2003/44	Conclusions concertées de la Commission de la condition de la femme sur la participation et l'accès des femmes aux médias et aux technologies de l'information et des communications, leur influence sur la promotion de la femme et le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur utilisation à cette fin
2004/10	Situation des femmes et des filles en Afghanistan
2004/11	Conclusions concertées de la Commission de la condition de la femme sur le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité des sexes
2004/12	Conclusions concertées de la Commission de la condition de la femme sur l'égalité de participation des femmes à la prévention, à la gestion et à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix après les conflits
2006/15	Promotion de l'emploi des jeunes
2006/16	Convention internationale globale et intégrée pour la promotion et la protection des droits et de la dignité des personnes handicapées
2006/18	Organisation future et méthodes de travail de la Commission du développement social
2007/32	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)
2008/18	Promotion du plein emploi et d'un travail décent pour tous
2008/20	Poursuite de l'action menée par les personnes handicapées, en leur faveur et avec elles, en vue de l'égalisation de leurs chances et de la protection de leurs droits fondamentaux
2008/21	Intégration de la question des personnes handicapées à l'ordre du jour du développement
2008/33	Renforcement de la coordination des efforts menés par l'Organisation des Nations Unies et par d'autres instances pour lutter contre la traite des personnes
2008/34	Intégration d'une perspective sexospécifique dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies
2009/6	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)
2009/15	Future organisation des travaux et méthodes de travail de la Commission de la condition de la femme
2010/10	Organisation future et méthodes de travail de la Commission du développement social
2010/12	Promouvoir l'intégration sociale
2010/13	Intégration de la question des personnes handicapées à l'ordre du jour du développement
2010/14	Application future du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, 2002
2010/16	Règles des Nations Unies concernant le traitement des femmes détenues et les mesures non privatives de liberté pour les femmes délinquantes (Règles de Bangkok)
2010/24	Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre de la déclaration ministérielle sur les objectifs convenus et les engagements pris sur le plan international en matière de santé publique mondiale, adoptée lors du débat de haut niveau de la session de fond de 2009 du Conseil économique et social

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

- 58/4 Promotion d'une société intégrée, sans obstacles et fondée sur le respect des droits au bénéfice des handicapés de la région de l'Asie et du Pacifique au XXI^e siècle
- 59/1 Suite donnée au niveau régional à la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida
- 59/2 Renforcement de la protection sociale dans la région de l'Asie et du Pacifique
- 60/2 Appel régional au renforcement des capacités dans le secteur de la santé publique
- 61/7 Coopération régionale pour la protection des personnes vulnérables par la promotion des aspects économiques et sociaux de la sécurité humaine dans le cadre du suivi de la Déclaration de Shanghai
- 61/8 Examen à mi-parcours de l'application du Cadre d'action de Biwako pour une société intégrée, sans obstacles et fondée sur le respect des droits au bénéfice des handicapés de l'Asie et du Pacifique
- 61/12 Appel régional à l'action pour le renforcement des capacités dans le secteur de la santé publique
- 62/8 Mise en œuvre du Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation
- 63/7 Migrations internationales et développement dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement
- 63/8 Financement durable en vue d'une couverture sanitaire universelle en Asie et dans le Pacifique
- 64/8 Application au niveau régional du Cadre d'action de Biwako et de Biwako plus cinq pour une société intégrée, sans obstacles et fondée sur le respect des droits au bénéfice des handicapés de l'Asie et du Pacifique
- 64/9 Examen à mi-parcours de l'application du Plan d'action sur la population et la pauvreté adopté à la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique
- 65/3 Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen final de la mise en œuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2003-2012)
- 66/9 Mise en œuvre pleine et effective du Programme d'action de Beijing et ses prolongements mondiaux et régionaux dans la région de l'Asie et du Pacifique
- 66/10 Appel régional à l'action pour réaliser l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique
- 66/11 Préparatifs régionaux de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen final de la mise en œuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2003-2012)
- 66/12 Sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique

Sous-programme 7
Statistiques*Résolutions du Conseil économique et social*

- 2005/13 Programme mondial de recensements de la population et de l'habitat de 2010
- 2005/36 Statuts de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique
- 2006/6 Renforcement des capacités statistiques

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

- 246 (XLII) Services statistiques en Asie et dans le Pacifique
- 61/2 Statuts de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique
- 62/10 Renforcer les capacités statistiques en Asie et dans le Pacifique
- 65/2 Coopération technique régionale et renforcement des capacités pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique

Sous-programme 8
Activités sous-régionales de développement*Résolutions de l'Assemblée générale*

- 60/194 Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
- 61/196 Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
- 62/191 Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
- 63/213 Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
- 63/260 Activités touchant au développement
- 64/199 Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

Résolution du Conseil économique et social

- 2009/17 Examen de l'appui des Nations Unies aux petits États insulaires en développement (E/2009/L.35 et E/2009/SR.42)
- 2010/34 Examen de l'appui des Nations Unies aux petits États insulaires en développement

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

- 237 (XL) Activités de la Commission dans le Pacifique
- 60/6 Revitalisation du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique
- 60/7 Programme en faveur des villes du Pacifique
- 62/9 Suivi régional de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
- 66/2 Examen quinquennal de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
- 66/7 Programme en faveur des villes du Pacifique
- 66/13 Renforcement de la coopération régionale en Asie du Nord et Asie centrale

Annexe

Recommandations des membres du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission (CCRP) sur le projet de programme de travail de la CESAP pour la période biennale 2012-2013

Les recommandations ci-après ont été présentées par les membres du CCRP à l'issue de la retraite que le Comité a tenue les 9 et 10 février 2011 ainsi qu'au cours de sa 336^e session le 24 mars 2011. Les observations et recommandations de caractère purement formel, notamment celles qui concernaient les sources de financement des produits (budget ordinaire et/ou ressources extrabudgétaires), ont été incorporées dans le projet édité et ne figurant donc pas dans le texte ci-après.

Sous-programme 2 Commerce et investissement

On a recommandé, s'agissant des réalisations escomptées d), d'élargir la portée de l'étude comparée mentionnée sous le produit b) i) pour y inclure non seulement l'adoption et l'utilisation des technologies de l'énergie renouvelable mais aussi le transfert de ces technologies.

Sous-programme 4 Environnement et développement

Il a été recommandé d'ajouter les produits suivants:

Sous la réalisation escomptée b), ajouter :

- Groupe d'experts sur le renforcement de la sécurité énergétique dans la région de l'Asie et du Pacifique (2012)
- Documentation technique: étude analytique sur l'amélioration de la sécurité énergétique en Asie et dans le Pacifique.

Sous la réalisation escomptée c), ajouter :

- le Forum Asie-Pacifique sur l'énergie (2013)

Sous-programme 8 Activités sous-régionales de développement

Composante 3 Activités sous-régionales de développement en Asie du Nord et en Asie centrale

Il a été recommandé d'ajouter le produit suivant:

Groupe spécial d'experts sur le renforcement de la coopération sous-régionale à l'appui du développement socioéconomique en Asie du Nord et en Asie centrale.

Composante 4 Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest

Il a été recommandé d'ajouter un produit concernant un projet de coopération technique sur les mécanismes de coopération pour la promotion du développement des infrastructures en Asie du Sud et du Sud-Ouest, l'accent étant mis sur les transports, et plus précisément sur la facilitation de commerce et des transports, y compris la connectivité.

Il a été recommandé d'ajouter le produit ci-après:

Groupe spécial d'expert sur l'amélioration du développement des infrastructures en Asie du Sud et du Sud-Ouest (2013)